

Vol. 21 No. 01 Edmonton, vendredi le 02 janvier 1987 16 pages 0.50

Au revoir Paul!

Les employé(e)s du Franco prennent cet espace pour souhaiter à M. Paul Denis un franc succès dans la nouvelle carrière qu'il entreprend.

****

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE!

****

• L'assemblée du 13 décembre à Calgary

LA PETITE HISTOIRE D'UNE CONVOCATION



PIERRE GRANGER

CALGARY - Il y a de ces événements que journalistes et correspondants préféreraient passer sous silence. Pourtant, des gens veulent savoir et désirent avec raison être informés. Le Franco a reçu des appels de tous les coins de la province demandant ce qui arrive aux cousins de Calgary. C'est donc pour ces personnes intéressées qu'il faut publier certaines choses, au risque d'être accusé de ne pas avoir tout rapporté à la perfection. Des personnes plus compétentes se chargeront d'apporter des éclaircissements. C'est d'ailleurs une affaire où on sait d'avance qu'il est impossible de satisfaire tous les points de vue.

En octobre dernier, le conseil d'administration de l'A.C.F.A. régionale de Calgary décidait de tenir une partie d'une réunion à huis clos et demandait aux observateurs de sortir de la salle. Les observateurs ayant refusé de sortir, le conseil a alors décidé de tenir sa réunion suivante en entier à huis clos. Pour être certaine que personne ne l'oublierait, la présidente a même écrit à tous les conseillers avant la réunion pour leur rappeler que les observateurs ne seraient pas admis.

L'heure de la réunion arrivée (nous sommes le 6 novembre), il y a des observateurs dans la salle. On leur demande de sortir. Ils refusent. Le conseil décide alors d'aller tenir sa réunion dans un autre immeuble du voisinage, dans un bureau privé. À cet endroit, on demande aux conseillers lesquels ont invité des observateurs malgré la décision. Tous répondent qu'ils n'ont invité personne, sauf Louise Huard-Peake et Pierre Lévesque, qui refusent de répondre.

On accuse ces deux conseillers d'être allés à l'encontre d'une décision majoritaire du conseil et on propose la convocation d'une assemblée extraordinaire des membres de l'association pour expulser les conseillers Huard-Peake et Lévesque.

Cette assemblée extraordinaire a eu lieu le samedi 13 décembre à 10h00 et s'est terminée à 14h00. Au cours de ces quatre heures ininterrompues de délibération, environ 50 participants ont pris la parole pour exprimer leur opinion.

La présidente de la régionale, Marie Fontaine, ayant voulu que les choses se déroulent dans la plus grande impartialité possible, avait demandé à Me

Voir CONVOCATION en page 14

Faculté Saint Jean ou/or Faculty Saint John?

MIREILLE PRÉVOST

EDMONTON - Un autre trimestre s'achève à la Faculté Saint-Jean... un bilan s'impose! Cette période de l'année ne se prête-t-elle pas aux réflexions, aux remises en question et aux bonnes résolutions? Tâchons de jeter un oeil critique sur la vie de cette institution... le seul établissement post-secondaire dans l'Ouest à offrir un enseignement, et éventuellement un environnement français! C'est du moins ce que la publicité proclame à cor et à cri! Il faut bien admettre que la responsabilité de cet engagement linguistique est partagée entre plusieurs parties: l'administration, le corps professoral, les étudiants et pourquoi pas, le personnel de soutien. C'est un bien si l'on songe que les conséquences ne sont pas assumées individuellement (on peut ainsi se lancer la balle allègrement!) qui insinue toutefois le mal quand on pense que les gens concernés s'en lavent franchement les mains!

Il est facile de jeter le blâme sur le doyen et son équipe. Évidemment, et parfois indirectement, ils y sont pour quelque chose. Des exemples? ...en voilà: l'affichage anglais sur les murs nobles de la Faculté (Evacuation route, No drinking/No eating, ...) ou à ses extérieurs (Emergency, Please use other door). C'est impardonnable au sein de ce lieu qui se prétend au service de la francophonie! À la rigueur, d'accord pour le bilinguisme!

Les enseignants? ...certains ne maîtrisent pas le standard de français qu'ils qualifient eux-mêmes de professionnel! Des erreurs telles que ...**la** clou, la défic**iance**, ...des anglicismes visibles comme "la personne que j'ai travaillé avec" sont-ils acceptables au niveau universitaire de la part de professeurs qui exigent d'élèves anglophones des performances extravagantes? Et que dire des enseignants qui parlent tout simplement anglais sous prétexte de mettre à l'aise les étudiants ...de ceux qui distribuent des textes anglais à profusion ou encore des autres qui simplifient à l'extrême le contenu de leurs cours au point d'en abaisser le niveau et ...l'intérêt!

Quant aux étudiants ...oui, ceux qui paient presque cinq cents dollars de frais de scolarité pour fréquenter la Faculté Saint-Jean..., n'ont-ils pas un mot (français) à dire dans la création de cette ambiance française? Certainement! à commencer par le Conseil étudiant qui semble avoir davantage à coeur l'aspect physique du Salon que le parler français! Selon des sources informées, l'anglais, la langue des affaires serait même utilisée pendant leurs réunions... Lisette Trottier, présidente des Jeunes Entrepreneurs Francophones et étudiante à la Faculté Saint-Jean affirme que l'AUFSJ bénéficierait grandement d'une plus étroite collaboration avec les autres organismes francophones.

Le Franco, dans son édition du 12 décembre présentait une lettre ouverte qui jetait un voile sombre sur un automne 86 à la Faculté Saint-Jean, pourtant riche en activités et en réalisations. Cette lettre faisait foi d'un vif mécontentement envers le fait que la Faculté s'anglicisait progressivement. Malheureusement, cette lettre en discréditait l'animateur culturel, Michel Doucet. En effet, son travail consiste bien à promouvoir la langue et la culture canadienne-française. Il suffit d'observer pour constater qu'il s'acquitte honorablement de son devoir. Or, est-ce bien réaliste de n'imputer qu'à lui seul cette tâche pendant que tous s'en soucient comme de colin-tampon? Une mise au point semble à propos. Lors de la soirée du 4 décembre, Michel Doucet, le maître de cérémonie a traduit en français cinquante pour cent d'un texte qui lui avait été remis en anglais. Même s'il admet avoir parlé anglais, il affirme aussi avoir été déçu de la tournure générale des événements qui ont marqué cette soirée. En ce sens, Lisette Trottier avance qu'une institution française devrait proposer toutes ses activités en français. "Qui m'aime, me suive!" en d'autres mots.

À cet effet, il n'existe pas l'ombre d'un doute que ça bouge à la Faculté Saint-Jean. Le brillant palmarès des activités en témoigne! Les journées d'accueil couronnées par une épluchette de blé d'Inde, un tournoi de balle-molle, une semaine culturelle, des soirées dansantes se sont avérés des petits chefs-d'oeuvres. De nouveaux comités se sont formés. Les Frontenacs ont cumulé les bonnes parties.

La Presse Active, la Radio Active continuent d'améliorer la qualité de la vie étudiante. Des équipes de ballon-volant sont dorénavant affiliées au Campus principal. La Faculté Saint-Jean a accueilli une collecte de sang qui a obtenu un franc succès. Des manteaux à l'emblème de la Faculté sont portés fièrement par plusieurs étudiants. Peut-on conclure ce répertoire réjouissant sans mentionner les belles heures du Bistro Saint-Jean qui ont favorisé les rapports francophones parmi la gent étudiante? Bilan florissant et ...perspective intéressante si **chacun** s'en donne la peine!

Ne faisons pas l'autruche! Chaque échelon de la hiérarchie sociale de la Faculté Saint-Jean contribue à "cette promotion de la langue et de la culture françaises". Cessons de nous disculper et réveillons-nous! Lisette Trottier ne cache pas son émotion lorsqu'elle mentionne que la Faculté devrait redéfinir ses objectifs et aller de l'avant! Michel Doucet, optimiste s'estime satisfait de l'amélioration qu'a subi la vie française à la Faculté. "Les gens sont de plus en plus conscients" dit-il. Et il ajoute: "On fait ce qu'on peut! ...il faut que ça commence par l'individu".

Inutile d'attendre les instants de liesse pour s'évertuer à franciser les ressources humaines et matérielles de la Faculté. L'action doit être quotidienne et issue de la volonté personnelle! Il semble que parfois l'essentiel soit oublié... Depuis longtemps, on entend dire que le débat sur la langue est ouvert... Cessons de tergiverser et rappelons-nous que le latin vivait avant de devenir une langue morte...

Yves Lavertu directeur intérimaire au Franco

Le conseil d'administration du Franco-Albertain Ltée est heureux d'annoncer la nomination de M. Yves Lavertu en tant que directeur-rédacteur par intérim du journal.

M. Lavertu natif du Québec, entreprend sa troisième année au Franco. Il a commencé au journal en tant que journaliste et occupé depuis deux ans le poste de rédacteur.

Le Conseil d'administration a en plus retenu les services de M. Paul Poirier dont le mandat sera de faire une étude sur le fonctionnement administratif du journal et d'en faire rapport d'ici trois mois. M. Poirier aidera également le nouveau directeur à prendre connaissance des systèmes de gestion et d'administration en place.

Le Conseil d'administration est heureux en plus d'annoncer que M. Guy Lacombe a accepté d'être l'éditorialiste du Franco. L'expérience vaste de M. Lacombe au sein de la francophonie albertaine et ses grands talents d'écrivain lui serviront bien dans cette nouvelle tâche si importante pour un journal.

Une rencontre familiale; une tradition familiale

JEAN GAUTHIER

EDMONTON - Monsieur Jacques Baril a été élevé avec cela. En épousant Lucienne Bourbeau, il y a 44 printemps ils allaient élever leurs 12 enfants avec cela. Aujourd'hui, les petits enfants de Monsieur et Madame Baril sont élevés avec cela. Qu'est-ce que peut bien être avec cela, direz-vous? Eh bien, il s'agit de rencontres familiales. Ces dernières se sont perpétuées chez les Baril depuis des décennies et des décennies. Ces rencontres familiales constituent une tradition.

Cette année, la dernière rencontre familiale (organisée par Monsieur et Madame Baril) a eu lieu au sous-sol de l'église Saint-Joachim, le 14 décembre en après-midi. Environ 90 personnes des "deux côtés" des familles Bourbeau et Baril et des ami(e)s de tout âge étaient présents pour cette occasion spéciale.


Une grande famille qui perpétue une tradition.

Avant de déguster le copieux repas de Noël nombreux furent les poignées de mains, les accolades, les p'tits becs sucrés et les discussions. Une atmosphère familiale commençait à envelopper la salle. Suite à la prière prononcée par le Père Chevrier, les gens allèrent choisir les mets de leur repas.

Le repas fut ponctué de messages et de quelques chants qui reflétaient bien le caractère familial de la rencontre. Le petit-fils de Monsieur et Madame Baril, Evan Garrity âgé de 9 ans su émouvoir les personnes présentes et particulièrement ses grands-parents en disant en français: "Merci de tous les petits-enfants à grand-papa et grand-maman". Pour ces derniers fiers de leur langue et leur culture canadienne-française, ce message avait de quoi raviver leur fierté et de permettre de croire à la transmission de celle-ci à leurs descendants.

De plus, des invités de marque furent présentés au cours du repas ainsi que l'annonce des dernières nouvelles familiales d'importances telle une naissance. Toujours pendant le repas, Madame Baril dont l'anniversaire de naissance était au début de décembre se vit dédier une chanson de circonstance, Bonne Fête... Monsieur Baril nous fit part de ses talents de chanteur en chantant "Au revoir les amis, au revoir". Finalement, des photos familiales furent prises.

Au cours du repas, quelques enfants de Monsieur et Madame Baril m'ont fait part de leurs commentaires quant à la rencontre familiale. Voici quelques uns de leurs commentaires:

- C'est un renouvellement du lien familial
- Étant donné que l'on est une grande famille, c'est une excellente façon de se rencontrer.
- C'est précieux pour moi. Nous sommes séparés donc c'est bon de se revoir
- C'est une tradition que nous avons commencé quand nous étions jeunes. Ça donne l'exemple à nos enfants qu'ils appartiennent à une famille
- C'est notre héritage

En terminant, je désirerais souhaiter à la grande famille des lecteurs et lectrices du journal Le Franco une Bonne et Heureuse Année 1987

Francopinion

Editorial

1987

Il sera intéressant, lors du centenaire de l'A.C.F.A. en l'an 2026, de voir comment les historiens jugeront notre francophonie albertaine de la fin du vingtième siècle. Que diront-ils de nous?

Se pourrait-il qu'ils décrivent les années '70 comme des années creuses, c'est-à-dire les années où les Franco-albertains ont perdu d'importantes institutions secondaires, notamment le Collège St-Jean et l'Académie Assomption? des années où ils ont perdu aussi des écoles qui en fin de compte étaient leurs et qui sont devenues des écoles d'immersion? des années où ils ont vu leurs paroisses s'angliciser progressivement, en commençant par les conseils paroissiaux jusqu'aux cérémonies de baptêmes ou de funérailles? des années où leurs Caisses populaires ont subi en fin de compte le même sort que les paroisses? des années où le taux d'assimilation des francophones a atteint le niveau alarmant de 70%? peut-être même des années où la francophonie s'est un peu laissée endormir par le chloroforme des subventions fédérales?

Et que dira-t-on des années 80? Dira-t-on qu'il y a eu un réveil? Dira-t-on que la Charte canadienne des droits et libertés a changé les attitudes chez les Franco-albertains? qu'un peu partout ils ont décidé de se prendre en main, de secouer leur torpeur, de se tenir fièrement debout et de crier "Assez, c'est assez"? Dira-t-on que les années 80 ont été des années de résurrection et de reconstruction?

Certains se souviennent peut-être de ces vers de Félix Leclerc:

"J'ai deux montagnes à traverser,
dix rivières à boire!
J'ai six vieux lacs à déplacer,
trois chutes à mettre au lit,
deux-huit savanes à nettoyer,
une ville à faire avant la nuit!"

Que vienne donc un poète franco-albertain qui fera résonner à nos oreilles:

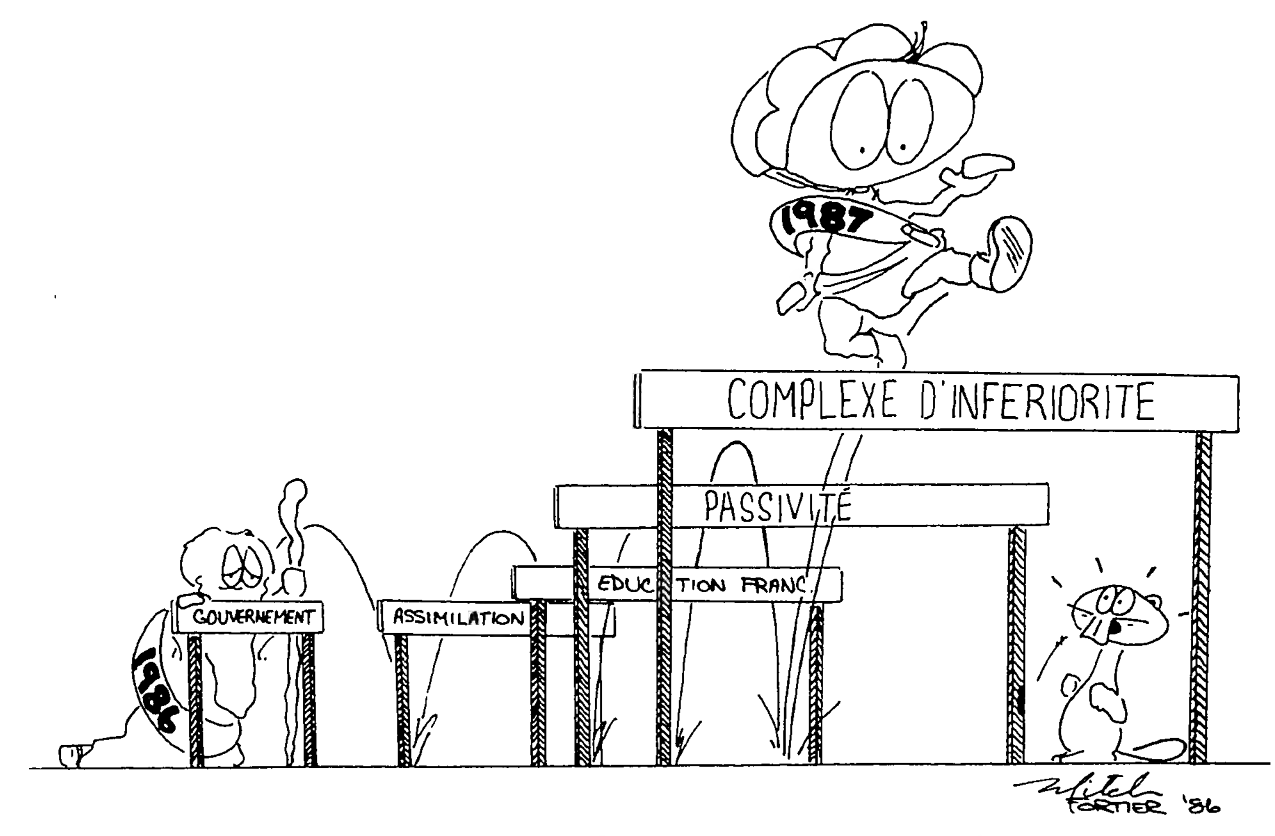
"J'ai douze écoles à mettre sur pied
Trois cas de cour à gagner
J'ai vingt paroisses à recouvrer
Un conseil économique à fonder
J'ai une culture à affirmer
Une identité collective à assurer"

Que dira-t-on de nous dans cinquante ans? On dira sûrement que durant les années 80, les Franco-albertains n'ont pas "lâché", qu'ils ont repris du terrain perdu, qu'ils ont continué à construire, qu'ils n'ont jamais manqué de vision. Ni d'espoir.

Et que dira-t-on de 1987? On dira peut-être que l'année 1987 a été l'année d'un grand mouvement... d'un grand élan... d'un grand tournant... On peut certes le souhaiter. Il n'en tient qu'à nous.

À tous et chacun, bonne et heureuse année 1987!

GUY LACOMBE



lettres ouvertes

LA FACULTÉ SAINT-JEAN: Plus francophone que jamais

La lettre ouverte, publiée dans votre édition du 12 décembre dernier, m'a quelque peu irrité, parce que les allégations soutenues par l'auteur sont inexactes, et, à plusieurs égards sans fondements. J'aimerais préciser que cette lettre a été écrite sous l'effet d'une frustration, suite aux résultats du concours d'imitation tenu le 4 décembre dernier à la faculté, et que l'auteur ne fréquente plus la faculté depuis déjà quelques années.

Elle affirme dès le début: "Je croyais que la faculté Saint-Jean était une institution post-secondaire francophone". Je regrette, la faculté Saint-Jean est bel et bien une institution universitaire bilingue. Non seulement elle permet aux francophones de poursuivre leurs études en français, mais elle permet aux anglophones de bénéficier d'un milieu francophone et d'y participer. J'aimerais ici souligner l'aspect participation car, il est bien évident que si l'on fermait la porte à tous ceux et celles qui ont recours à leur langue maternelle pour exprimer une idée, tous les organismes de la faculté seraient composés de Québécois et de Franco-albertains.

Si l'auteur de la lettre se souvient de ses belles années passées à la faculté où tout se passait en français, je ne vois pas en quoi cette situation aurait changé! J'en suis à ma quatrième année ici, et j'estime que la faculté n'a jamais été aussi francophone que maintenant! Cet automne, il y a eu plusieurs activités en français à la faculté, tels que les Bistros des vendredis après-midi (après les cours) où la musique n'était qu'en français, des expositions, un spectable organisé par les associations de la faculté, et surtout, un journal **La Presse Active**, rédigé totalement en français! Cela faisait d'ailleurs douze ans qu'il n'y avait pas eu de journal à la faculté!

L'auteur prétend, entre autres, que tout le monde (ou presque) parle en anglais pour ne pas mettre les anglophones dans l'embarras. Elle croit "qu'il est temps d'arrêter d'accommoder les anglophones pour leur bon plaisir". Laissez-moi vous dire qu'il faut que vous fassiez preuve d'étroitesse d'esprit pour affirmer de telles choses! Personnellement, j'ai toujours fonctionné en français à la faculté et je ne suis pas le seul! Si des étudiants entreprennent des études en français, c'est qu'ils veulent apprendre notre langue. La plupart d'entre eux font des efforts louables pour parvenir à cette fin. Je tiens à vous préciser que ces gens ne sont pas des ordinateurs et qu'il ne suffit pas de changer de disquette pour changer de langue. Une langue, ça s'apprend et cela demande un certain temps.. Encore une fois, si on fermait la porte à tous ceux et celles qui ne maîtrisent pas la langue française, la faculté aurait peut-être 200 étudiants, comme vous le voudriez, mais elle serait québécoise. Tel n'est pas le but que s'est fixé la faculté. Quoiqu'il en soit, certains anglophones (même s'ils ne maîtrisent pas la langue française), travaillent beaucoup plus pour la francophonie que certains francophones de la faculté.

Pour revenir à la soirée qui a eu lieu à la faculté, je suis d'accord avec vous, sur le fait que l'animateur culturel aurait pu s'exprimer davantage en français, et je vous félicite d'avoir présenté votre numéro en français. Cependant, le jury n'était pas composé "majoritairement d'anglophones". Trois des six juges étaient francophones et un quatrième pouvait s'exprimer dans notre langue. Alors, si vous "avez une dent" contre les juges, sachez qu'ils participent activement à la francophonie. Par exemple, un des juges tient un pub près de la faculté et engage des artistes francophones (notamment Monmarlou) pour qu'ils se produisent "en français" dans son commerce.

Quant à moi, la meilleure façon de faire connaître la francophonie dans un milieu anglophone n'est pas de nous replier sur nous-mêmes ni de nous promouvoir entre nous. Le choix de l'association des étudiants de la faculté Saint-Jean (AUFSJ), concernant les juges, a été en ce sens bénéfique pour la faculté. Nous ne sommes pas une association indépendante comme FJA ou JEF. Nous faisons partie intégrante de l'Université de l'Alberta, et c'est entre autres le devoir de l'AUFSJ que de promouvoir la francophonie à l'université.

Enfin, si vous préconisez l'émancipation de la francophonie en Alberta, ce n'est pas en se coupant du monde anglophone dans lequel nous vivons ni en voyant la situation avec des oeillères, que vous y parviendrez. La faculté Saint-Jean et ses organismes étudiants, loin de s'angliciser, font des efforts considérables pour la promotion de la langue française, et jouent enfin le rôle qu'ils doivent jouer dans la francophonie albertaine.

BERNARD SÉVIGNY



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928. Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

Directeur-rédacteur intérim: Yves Lavertu
Éditorialiste: Guy Lacombe
Administration: Sylvie Grégoire
Photo-composition: Gaëtane Grenier
Graphisme & montage: Michel Raymond
Correcteur: Jean Paul Perras

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Journal Franco-Albertain Ltée
#201, 10008 - 109 rue
Edmonton (Alberta) T5J 1M4
Tél.: (403) 423-5672
L'abonnement annuel coûte:
1 an : 15$ 2 ans: 25$
Enregistré comme courrier de 2e classe #1881

lettres ouvertes

CETTE RÉUNION N'EST PAS VALABLE

LETTRE OUVERTE AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'A.C.F.A. régionale de Calgary.

Merci à vous tous de me donner la permission de m'exprimer ainsi.

Depuis samedi dernier, je dois vous dire que je ne suis pas très heureux de voir se déchirer notre association; or, si nous n'en venons pas à un terrain d'entente plusieurs d'entre nous se retiront tout simplement de l'association.

Je ne sais pas si tout le monde ici présent ce soir et qui était présent à l'assemblée de samedi dernier s'est aperçu qu'un de nos membres a déchiré sa carte et par la suite est parti en me disant "je ne veux plus rien savoir des chicanes des canadiens-français". Je dois vous dire que ceci me fait très mal surtout du fait que quelqu'un m'a confier que tout cela était à cause des Québécois. Nous sommes presque tous des Québecois à quelques exceptions près.

Tous ceux qui étaient présents à cette assemblée connaissent la proposition des dix (10) directeurs élus soit: "l'expulsion de Mme Louise Huard-Peake et de M. Pierre Lévesque du conseil d'administration". Si je me mets à leur place je dois dire que cela m'aurait certainement empêché de dormir ...ou du moins beaucoup troublé mon sommeil.

Je connais M. Lévesque et je suis sûr qu'il devait se demander "qu'est-ce qui m'arrive là?", ayant déjà à quelques reprises discuté avec d'autres personnes de son talent de travailleur acharné et dévoué; même mon épouse qui a travaillé avec lui m'a confirmé qu'il est un enseignant professionnel.

Quant à Mme Huard-Peake, je suis assuré qu'avec les responsabilités qu'elle détient c'est sûrement pour ses capacités et son talent qu'elle est au service de notre gouvernement et par le fait même au service de notre collectivité.

Vous devez tous commettre des erreurs, moi le premier; justement en écrivant ce papier je remarquais encore que j'écrivais mal et avec beaucoup de fautes. Quand j'étais sur les bancs d'école, il y a bien longtemps de cela, j'étais beaucoup plus préoccupé de voir les belles jambes des étudiantes de ma classe que de suivre les cours de français. Imaginez c'était le temps des mini-jupes..! Bon revenons au sérieux, comme je vous le disais il y a quelques instants, nous commettons tous des erreurs, nous ne sommes que des humains.

Cela dit voici ce que je pense de cette réunion qui a été convoquée en bonne et due forme selon les statuts et règlements de notre association. Tout s'est gaché **durant** la réunion et quant à moi elle n'est même pas valable, et avec votre permission, je pourrais la faire déclarer invalide par les tribunaux. Mais nous n'en sommes pas encore là.

Permettez-moi de vous citer les erreurs qui font que cette réunion n'est pas valable:

Premièrement, le président qui a été approuvé par cette assemblée après quelques explications a demandé un proposeur et un secondeur pour la proposition principale, ceci étant fait il est passé tout de suite à la période de discussion, pour ensuite passer à la période de questions et ensuite le vote a été pris.

Or, selon les procédures reconnues d'assemblée (Code Morin et Robert's), il aurait fallu qu'il procède comme suit: proposition (proposée et appuyée) période de questions, discussion et vote.

2ièment, il y a eu une proposition que les jeunes de moins de 18 ans n'aient pas le droit de vote; or, selon les règlements de l'A.C.F.A. provinciale, tout membre actif a le droit de vote. Nous n'avions pas le droit de leur enlever ce droit; car pour ce faire, il aurait fallu amender ou suspendre le dit règlement et pour cela une assemblée générale provinciale des membres aurait due être convoquée. C'est pourquoi je le redis nous avons privé nos jeunes membres de leur **droit fondamental**. Je suis comme vous tous faire voter des enfants, tout de même il ne faut pas charier... mais encore une fois nous n'avions pas le droit de leur enlever ce droit.

3ième erreur, après que certaines personnes aient eu le privilège de prendre un vote anticipé, les scrutateurs se sont aperçus qu'il y avait deux sortes de bulletin de vote, par conséquent, vice de procédures et de plus des bulletins de vote numérotés ne sont pas permis.

Si je me réfère à des expériences passées, l'assemblée aurait dû être suspendue et remise à une date ultérieure parce qu'il y avait eu vote anticipé. s'il n'y avait pas eu de vote anticipé, on aurait pu faire un autre bulletin de vote et respecter le droit de chacun sans ambiguité même si la salle avait voté un autre de scrutin.

4ième erreur, certains membres de l'assemblée ont mentionné et accusé des personnes qui n'étaient pas mentionnées dans la proposition. Le président aurait dû faire rétracter ces personnes parce que ceci pourrait porter préjudice à ces dites personnes.

5ième erreur, la présidente de l'A.C.F.A. régionale de Calgary a accepté une proposition des membres à l'effet que les livres de comptabilité soient vérifiés par des comptables agréés de l'extérieur de Calgary. Or, cette proposition n'aurait jamais dû être discutée dans cette assemblée. Seule la proposition de la convocation et de l'ordre du jour aurait dû être discutée.

6ième erreur, personne n'a le droit de détruire ou de faire détruire la liste des membres présents à une assemblée parce que la liste doit être conservée et faire partie du procès-verbal de l'assemblée.

Vous allez me dire pour qui se prend-il celui-là? pour un juriste peu être, bien non, je ne suis qu'un membre qui a soif de justice.

Je l'ai dit et je le redis, je pourrais demander aux tribunaux de justifier mes propos s'il le faut. Sauf que j'ai deux propositions à faire au conseil d'administration.

Refaire l'assemblée générale extraordinaire avec ces restrictions:
- Que monsieur Lévesque ait le droit de se choisir un scrutateur qui n'aura pas le droit de vote
- Que madame Peake ait le droit de se choisir un scrutateur qui n'aura pas le droit de vote
- Que le conseil d'administration ait le droit de choisir un scrutateur qui n'aura pas le droit de vote
- Qu'il n'y ait que deux bureaux de scrutin et que chacun de ces bureaux ait un représentant des deux parties qui remettent un bulletin de scrutin non-numéroté
- Qu'une seule phrase apparaisse sur le bulletin de scrutin
- Que le président(e) dirige l'assemblée selon les procédures d'assemblée acceptées par les Statuts et Règlements de l'A.C.F.A.
- Que le vote ne soit pas accordé aux enfants de moins de 14 ans, car l'on pourrait contester que leurs parents leur ont dicté une ligne de conduite
- Qu'aucun membre ne porte des accusations qui pourraient être préjudiciables aux personnes présentes, sauf les deux parties concernées.
- Que les propositions ou discussions se limitent au sujet à l'ordre du jour après acceptation de l'assemblée.

Je pense, que ces mesures pourraient faire justice à tous et satisfaire tous les intéressés tout en respectant la démocratie.

Maintenant voici la deuxième proposition que je préfère étant donné que la convocation d'une deuxième assemblée générale extraordinaire après la période des fêtes pourrait nuire à la bonne marche de l'A.C.F.A. régionale de Calgary et pourrait creuser un fossé encore plus profond.

Je crois fermement que monsieur Lévesque et madame Peake sont sincères quand ils disent ne pas vouloir nuire à la bonne marche de la régionale et je crois en la sincérité du conseil d'administration.

Je propose donc à monsieur Lévesque et à madame Peake de se retirer temporairement jusqu'à l'assemblée générale annuelle prévue pour le mois de février et de monter un groupe de candidats les incluant, bien entendu, pour former peut-être le nouveau conseil d'administration.

À vous membres du conseil d'administration, je vous invite à continuer le travail jusqu'en février et, vous aussi, vous préparer une équipe qui se présentera aux élections.

Par conséquent, l'assemblée générale choisira par quelle équipe elle sera représentée.

Si cette deuxième formule est acceptée, je me prépare à être responsable de cette réunion annuelle avec l'agent(e) de développement.

Aussi, j'offre mes services pour donner des cours de procédures d'assemblée et aussi pour devenir membre d'un comité de révision des règlements généraux de notre association, je crois qu'il y a là un urgent besoin.

En conclusion, tout ceci pourrait éviter des démissions inutiles et chacun pourrait y trouver son compte. Mon voeu le plus cher, est que l'A.C.F.A. régionale de Calgary est et restera l'une des meilleures régionales de l'association et elle devrait accepter la discussion de l'assemblée générale extraordinaire en faisant vérifier les livres comptables par des gens compétents en la matière.

Si aucune de mes propositions ou autre que je jugerai équitable n'est acceptée, je suis prêt à poursuivre les démarches pour que justice soit faite.

CAMIL SIMARD
Membre actif de l'A.C.F.A.

UNE INJUSTICE ET UN AFFRONT AUX JEUNES

Membres du conseil d'administration de l'A.C.F.A. de Calgary

Le Comité Jeunesse de Calgary veut protester contre l'assemblée générale extraordinaire du 13 décembre 1986.

Nous considérons que la décision de restriction d'âge aux plus de 18 ans est contre les Statuts et Règlements de l'A.C.F.A. régionale de Calgary et ceux de l'A.C.F.A. provinciale qui eux sont enregistrés sous l'article 9 de la **Charte** provinciale, chapitre 107, 1964, Bill 10.

Les Status et Règlements de l'A.C.F.A. régionale de Calgary stipulent à l'article 6:
- On devient membre de la Régionale selon les conditions déterminées par l'Association Canadienne-Française de l'Alberta (le provincial); à condition d'être résident de Calgary ou de ses environs tel que défini par l'A.C.F.A. provinciale.

Et l'A.C.F.A. provinciale stipulent à l'article 17:
- Toute personne de n'importe quel âge, demeurant en Alberta possèdant une connaissance suffisante de la langue française pour communiquer en français et acceptant les buts indiqués à l'article 9 a le droit de devenir membre actif.

Article 18 (suite): Tout individu qui répond aux critères suivants sera considéré membre de l'A.C.F.A. et de la régionale du territoire de sa résidence:
a) Membre actif: Tout individu, tel que défini selon l'article 17 qui en aura fait la demande écrite et qui aura payé la cotisation stipulée par le Conseil Général.

De plus, dans les Statuts et Règlements de la régionale, l'article 17 dit que: "Tous les membres actifs et les membres à vie ont le droit de parole et le droit de vote lors d'une assemblée annuelle ou extraordinaire."

Ceux du provincial disent à l'article 35: "Tous les membres actifs et les membres à vie ont le droit de parole et le droit de vote lors d'une assemblée générale annuelle ou extraordinaire de l'A.C.F.A. ou de ses régionales".

Il y eu donc à l'assemblée générale extraordinaire préjudice vis-à-vis des membres actifs qui répondent tant à l'article 17 et 18 (a) de la Charte provinciale.

Nous croyons fermement qu'une injustice et un affront fut fait aux jeunes entre 14 et 18 ans qui représentent une partie de la clientèle cible de l'organisme Francophonie Jeunesse de l'Alberta. Ils sont capable de voter et d'assumer les responsabilités de leur association. Ces jeunes sont en mesure de comprendre les enjeux et de voter dans un sens comme dans l'autre.

L'assemblée générale extraordinaire du 13 décembre 1986, n'avait aucun droit de changer les Statuts et Règlements de l'A.C.F.A. provinciale puisque celle-ci ne fut pas convoquée sur cette question; article 18 (régionale): "Lors d'une assemblée générale extraordinaire les membres actifs et/ou à vie présents ne peuvent discuter et régler que les questions mentionnées à l'ordre du jour".

Et comme cette proposition touche les Statuts et Règlements de l'A.C.F.A. provinciale, la régionale de Calgary n'avait aucun pouvoir de le faire sans que l'A.C.F.A. provinciale ne convoque l'ensemble des membres pour se prononcer sur cette question à une assemblée annuelle et non extraordinaire: Article 123 (provinciale):
- Les articles des Statuts et Règlements de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta peuvent être abrogés ou amendés lors d'une assemblée générale annuelle par un vote majoritaire de deux-tiers des membres actifs ou à vie présents, s'il y a quorum.
- Article 124 (provinciale): "Les changements proposés dans l'article 123 (a) seront publiés en même temps que l'avis de convocation pour l'assemblée annuelle".

Un droit fondamental a été enlevé aux jeunes membres en bas de 18 ans "possédant une connaissance (plus que) suffisante de la langue française pour communiquer en français" et en règle de l'A.C.F.A.

Nous exigeons du conseil d'administration de déclarer l'assemblée générale extraordinaire invalide, car en refusant les jeunes en tant que membres à part entière, vous lésez les droits des membres actifs et vous ouvrez la porte à l'anarchie au sein de l'A.C.F.A.

Laurent Brigliadori
président
Comité Jeunesse de Calgary

PROFOND DÉGOÛT

Monsieur le rédacteur,

Permettez-moi de vous faire part de mon profond dégoût suite à l'assemblée générale extraordinaire qui a été tenue à Calgary le samedi 13 décembre 1986. Jamais je n'avais assisté à une assemblée où les Statuts et Règlements mêmes de notre Association avaient été bafoués avec une telle impunité. Seuls les membres de 18 ans et plus ont eu droit de vote et cela contrairement à l'article 35 des Statuts et Règlements de l'A.C.F.A.. De plus, j'ai moi-même été témoin que les scrutateurs ont accepté le vote d'un membre de soutien et cela bien qu'ils aient été avertis qu'un membre de soutien n'avait pas droit de vote lors d'une assemblée générale annuelle ou extraordinaire. Je me demande toujours pour quelles raisons l'on a voulu à tout pris détruire la liste des membres qui étaient présents à cette assemblée extraordinaire...?

MICHEL CLOUTIER

UN MANQUE FLAGRANT DE RESPECT DE LA LOI ALBERTAINE

Mesdames et Messieurs du Conseil Régional de l'A.C.F.A. de Calgary

Lors de l'assemblée générale extraordinaire de la Régionale de Calgary de l'A.C.F.A. samedi dernier le 13 décembre 1986, j'ai été privée de mon droit de vote par une résolution de l'assemblée qui n'accordait qu'aux membres de 18 ans ou plus le droit de voter.

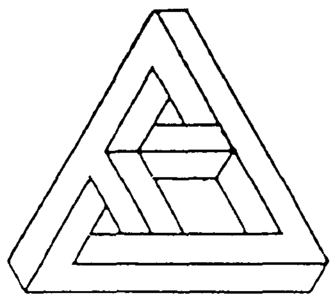
À ma connaissance, plusieurs autres membres de la Régionale ont été ainsi privés d'un droit fondamental, voire même le droit le plus fondamental d'un membre.

Pourtant, tel que bien énoncé par certains membres calmes de cette assemblée, les statuts de l'A.C.F.A. provincial et de la régionale de Calgary indiquent clairement que tout membre actif en règle a droit de vote. En plus, ces status stipulent qu'à une assemblée générale extraordinaire, aucune question ne peut être discutée ou devenir l'objet d'une résolution sauf celle(s) insérée(s) à l'ordre du jour dans la convocation.

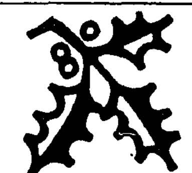
Comment a-t-on pu permettre la discussion d'une résolution affectant le droit de vote, et pire encore, une modification des statuts, lois et règlements qui régissent le fonctionnement de l'A.C.F.A. ainsi que de toute autre société dont l'existence découlent des lois et l'Alberta? À mon avis, c'est la loi même de l'Alberta qui a été contournée, puisque l'A.C.F.A. provinciale et notre régionale font l'objet d'une loi de la législature albertaine!.

Je m'explique ce manque flagrant de respect de la loi albertaine, sans parler de l'insulte magistrale adressée aux membres de moins de 18 ans de la Régionale de Calgary, comme ceci: la majorité des membres à ladite assemblée se sont soumis à la "loi de la rue" ou le raisonnement, les lois et les status régis-

suite en page 6



Jeunesse en action



JOYEUX NOËL ET BONNE ET HEUREUSE ANNÉE

À tous nos membres et à tous ceux qui sont impliqués de près ou de loin avec Francophonie Jeunesse



L'ÉQUIPE DE HOCKEY F.J.A. EN TOURNÉE AU NOUVEAU-BRUNSWICK

Quoi de neuf chez Francophonie Jeunesse? Les activités se poursuivent durant la période des fêtes, le club de hockey de Francophonie Jeunesse arrivera au Nouveau-Brunswick le 26 décembre et participera au tournoi Pepsi les 27-28 et 29 décembre. Ce tournoi est organisé par l'équipe F.J.A. et les Élites Richelieu de la polyvalente Thomas Albert de Grand Sault située au nord ouest du Nouveau-Brunswick, à 45km à l'est d'Edmonston. Le 30 décembre, l'équipe sera à Dalhousie pour une joute contre l'équipe de l'école secondaire de Dalhousie. Le 31 décembre, ils seront à Bathurst et joueront contre l'école Népisiquite et le 1er janvier contre l'école de Caraquet. Le 2 janvier ils affronteront l'équipe A.M. Samony d'Edmonston et le 3 janvier à Grand Sault. Et enfin le 5 janvier pour clôturer cette tournée, une partie d'aurevoir sera jouée contre les Élites Richelieu. Ne manquez pas les reportages en direct du Nouveau Brunswick, écoutez l'émission Au Café Show le matin précédent les parties et aussi l'émission Première Page entre 16h00 et 18h00 et les nouvelles du sport à C.B.F.X.T.

BAL DU JOUR DE L'AN

Lieu: *Cafétéria Saint-Jean, 8406 91e rue, Edmonton*

Coût: *Adultes 20$*
Étudiants 15$
Couple 25$

Pour de plus amples informations et pour l'achat des billets, veuillez contacter Denise Lavallée au 465-3446

* *Le tirage de la voiture qui devait avoir lieu au bal du jour de l'an est remis au 25 avril 1987.*
* *Pour être à la fine pointe de l'information concernant la jeunesse, n'oubliez pas d'écouter l'émission Prochaine Vague avec votre animatrice Julie Parent le samedi à 11h30 au poste CHFA.*

****

Edmond Laplante Directeur général de Francophonie Jeunesse revient d'une tournée dans les régions de St-Paul Bonnyville et Rivière-la-Paix pour rencontrer des groupes de parents et bien sûr de jeunes francophones intéressés à participer aux activités francophones. Voir la liste des activités de Francophonie Jeunesse pour l'année 1987.

* Francophonie Jeunesse sera fermé du 24 décembre à 20h00 jusqu'au 5 janvier 1987.

Cette publicité en rendue possible grâce à une contribution du Secrétariat d'État du Canada.

CALENDRIER 1986-1987

SESSION DE FORMATION	31 JANVIER 1987
ASSEMBLÉE ANNUELLE	27, 28 FÉVRIER ET 1er MARS 1987
BAL DU PRINTEMPS ET TOURNOI DE BALLON-VOLANT	25 AVRIL 1987
CLAC-AU-LAC	10, 11 ET 12 JUILLET 1987
ÉCOLE ESTIVALE DE HOCKEY	DU 24 AU 31 JUILLET 1987
RENCONTRE FRANCO-JEUNESSE	NOVEMBRE 1987
ÉMISSION PROCHAINE VAGUE	SUR LES ONDES DE CHFA TOUS LES SAMEDIS DE 11h30 À 11h55
JEUNESSE EN ACTION	TOUTES LES DEUX SEMAINES DANS LE FRANCO

Pour de plus amples informations, contacter Francophonie Jeunesse de l'Alberta au 469-1344.

Si vous désirez savoir quelles sont les activités des groupes jeunesse, voir les personnes responsables des différents groupes jeunesse de F.J.A.

• LETTRES OUVERTES (suite de la page 5)

sant le fonctionnement et les limites d'une telles assemblée, ont été mis de côté - phénomène bien documenté par les études psychologiques du comportement des foules ou des masses déréglées.

La démocratie, ce n'est pas l'exercice d'une "autorité suprême sans contrainte" comme le prétendaient certains de nos membres à l'assemblée du 13 décembre - c'est là, l'anarchie que tentent d'éviter nos lois et nos coutumes - mais plutôt l'expression saine d'une majorité dans les cadres légiférés d'une société évoluée.

Or, l'assemblée du 13 décembre n'a pas tenu compte des statuts de l'A.C.F.A., ni même de l'esprit de l'A.C.F.A. qui accorde aux membres une voix égale à toute réunion. D'ailleurs, j'apprends qu'une grande partie des membres présents à cette assemblée ne le sont devenus que très récemment et que leur apprentissage aux rouages et au fonctionnement démocratique de l'A.C.F.A. ne faisait que débuter. Dans un sens donc, c'était bien eux les "enfants" qu'il aurait fallu priver du droit de vote, en vertu d'une certaine immaturité politique!

Depuis quelque temps, je siège en tant que conseillère au bureau provincial de F.J.A. (Francophonie Jeunesse de l'Alberta), une des représentantes de la région de Calgary. Dois-je leur annoncer que la régionale de Calgary n'accepte plus les membres âgés de moins de 18 ans? C'est quoi l'objectif de votre régionale, de promouvoir la francophonie pour le mieux-être de la francophonie de demain, ou de vous accaparer les rênes du pouvoir au nom de deux ou trois personnes sans passer par les moyens légiférés et civilisés déjà en place?

"Ces restrictions du droit de vote ne s'appliquent que pour l'assemblée générale du 13 décembre", disaient certains participants de cette pseudo-assemblée. Que diriez-vous d'être incarcérés ou privés de toute nourriture par une foule déréglée "que pour une seule journée"? C'est pire que "la loi de la rue", c'est la loi de la jungle! Quelle honte!

Suis-je encore membre de la régionale? Depuis mon "expulsion" par une "majorité suprême" du 13 décembre, je me pose des questions, ce que feront sûrement des milliers de franco-albertains soucieux de préserver notre héritage de civilisation canadienne et francophone.

Je vous prie de croire en mes sentiments les plus sincères tout en attendant votre réaction à mes propos.

LISE LALONDE

LE MANQUE DE PRÉSENCE FRANCOPHONE À L'ONF NOUS DÉÇOIT

M. Georges Dufaux
Directeur du programme français
Office national du film
C.P. 6100
Montréal, P.Q.
H3C 3H5

Cher Monsieur,

Au nom des francophones de l'Alberta et au nom du Ciné-club francophone d'Edmonton que je dirige, je veux vous faire savoir qu'il est fort déplorable que le poste d'agent francophone pour l'Office national du film à Edmonton ne soit pas encore comblé.

Cette position assure de la visibilité à l'ONF, favorise les relations publiques et fait connaître les services offerts par votre organisme. Mais surtout elle répond aux besoins de la communauté francophone de l'Alberta. Inutile de vous expliquer pourquoi ce rôle ne peut pas être rempli par votre agent de Winnipeg (la raison en est trop évidente, tout au moins pour nous, les francophones de l'Alberta).

Permettez-moi d'ajouter que le cinéma est en train de devenir un art et une activité qui intéressent de plus en plus les francophones de l'Alberta. C'est pourquoi il nous semble **ESSENTIEL** de combler aussi vite que possible ce poste d'agent francophone au bureau de l'ONF à Edmonton.

Nous avons apprécié la visite des représentants de l'ONF à Edmonton et nous comptons beaucoup sur les services de cet organisme. Cependant nous sommes extrêmement déçus parce que nos droits de groupe minoritaire sont oubliés à cause de ce manque de présence d'agent francophone à Edmonton.

Veuillez recevoir l'expression de mes meilleurs sentiments.

CLAUDE ROBERTO
Présidente,
Ciné-club francophone pour adultes,
Edmonton





L'A.C.F.A. PROVINCIALE

est à la recherche d'un(e)
Secrétaire
pour le secteur de développement communautaire

TÂCHES:
- dactylographier la correspondance et les rapports
- établir et maintenir à jour les dossiers
- assurer le classement de documents
- seconder le directeur du développement communautaire dans ses fonctions
- toutes autres tâches connexes

QUALITÉS REQUISES:
- excellente compétence en français oral et écrit
- bonne compétence en anglais oral et écrit
- initiative
- tact et discrétion
- dactylographie (40 mots/min.)
- traitement de texte, un atout

SALAIRE: 17,305$ par année

AVANTAGES SOCIAUX: Ceux en vigueur à l'A.C.F.A.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 12 janvier 1987 à:

Johanne Beauchamp-Cornellier
Adjointe à l'administration
A.C.F.A. provinciale
10008, 109e rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M4

ATELIERS POUR LES TOUT PETITS

Pour les enfants de 3 à 5 ans

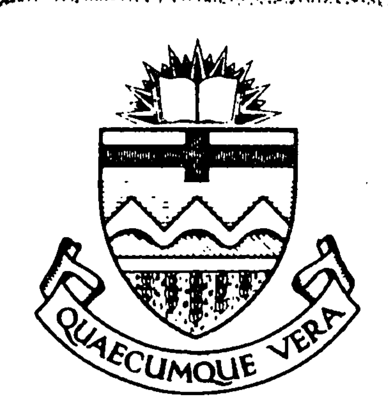
Programmes remplis de chansons, bricolages, comptines, de jeux, d'un petit goûter et d'expressions, tout en français.

Tous les mercredis matins!!!

MILLWOODS: *5315 - 21e avenue*
De 9h30 à 11h00
Du 7 janvier au 29 avril 1987

BONNIE DOON: *8925 - 82e avenue (sous-sol)*
(côté sud)
De 9h30 à 11h00
Du 7 janvier au 27 mai 1987



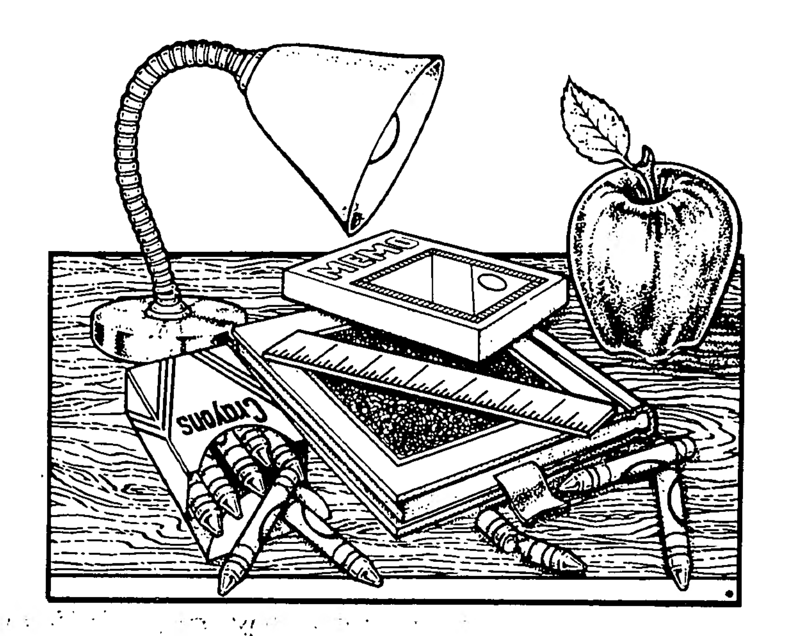


ÉDUCATION PERMANENTE

FACULTÉ SAINT-JEAN

UNIVERSITY OF ALBERTA

RÉPERTOIRE DES COURS D'HIVER-PRINTEMPS 1987



L'ÉDUCATION PERMANENTE

Offre une grande variété de cours et d'activités:

- *cours en vue de l'obtention d'un diplôme*
- *cours d'intérêt général*
- *cours de langues*
- *sessions de formation*
- *ateliers conçus pour répondre à des besoins précis*
- *conférences et discussions*

Présente une grande souplesse qui permet aux participants de parfaire leurs connaissances par des moyens, en des lieux et à des moments de leurs choix:

- *le jour, le soir, sessions intensives ou régulières*
- *enseignement en personne ou à distance*
- *sur campus ou hors campus*

Les frais varient selon les cours et les activités.

Renseignements:

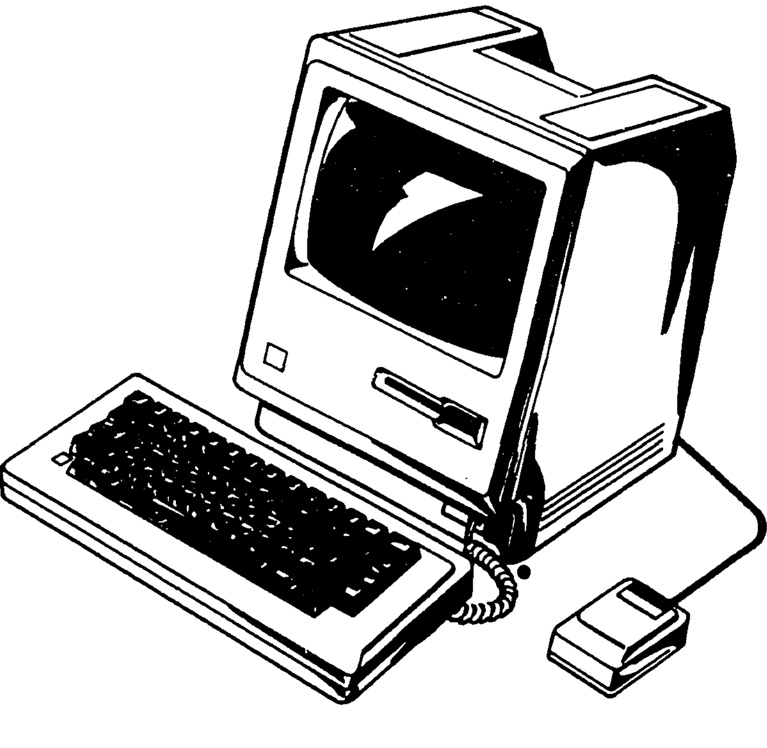
Éducation permanente	**8406 - 91 ième rue**
Édifice (Le Château)	**Edmonton, Alberta**
Faculté Saint-Jean	**T6C 4G9**
University of Alberta	**(403) 468-1582**

LES CENTRES DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

- *Région de Calgary* .... *tél.: 297-4023*
- *Région du Nord-Est* .... *tél.: 465-4800*
- *Région de Rivière-la-Paix* .... *tél.: 323-4288*

* *Les Centres régionaux sont parrainés par les Alberta Vocational Centres de Grouard, de Lac la Biche et de Calgary, en coopération avec la Faculté Saint-Jean.*





Répertoire des cours d'hiver

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Avant de pouvoir assister aux cours, il faut payer les frais d'inscription en entier. Les frais de scolarité sont réduits de moitié pour les personnes de l'Âge d'or. Un minimum de cinq étudiants est requis pour qu'un cours puisse être offert, si ce minimum n'est pas atteint, le cours peut être annulé une semaine avant la date du début du cours. Les étudiants déjà inscrits en seront avisés.

2. Si un cours est annulé, les frais d'inscription sont remboursés aux étudiants. Si un étudiant se retire d'un cours, un avis de retrait écrit doit être envoyé au directeur-adjoint. Une absence ou un message téléphonique ne constituent pas un avis de retrait. En cas de retrait, 15% du montant total du cours est retenu pour couvrir les frais administratifs.

3. Partageons nos talents: *Vous connaissez quelqu'un qui a des talents dans un domaine spécial (art, théâtre, artisanat, etc.)? Présentez-nous cette personne et, ensemble, nous lui permettrons de partager ses talents et ses connaissances avec d'autres.*

4. Futurs programmes: *S'il y a un cours qui vous intéresse et qui n'apparaît pas sur cette liste, n'hésitez pas à nous le signaler. Nous nous efforcerons de tenir compte de vos suggestions dans l'établissement des futurs programmes.*

5. Les inscriptions peuvent se faire auprès de l'Éducation permanente de la Faculté Saint-Jean, au 468-1582. Nous tenons ici à exprimer notre reconnaissance au Fonds St-Jean, au Secrétariat d'État et à Alberta Education, dont la générosité nous permet d'offrir ces cours. Les cours par téléconférence sont rendus possibles grâce à la coopération des Alberta Vocational Centres.

Cours à crédits par téléconférence

Coûts:		
	Admission à l'Université	24,00$
	Inscription	105,00$
	Auditeur	51,50$

Les apprenants qui ne sont pas inscrits à un programme de l'Université et qui désirent suivre des cours (à crédit), par téléconférence s'inscrivent le premier soir du cours sous la rubrique **UNCLASSIFIED STUDENT.**

Cependant ils doivent se pré-inscrire le plus tôt possible à l'Éducation permanente, ou auprès des institutions coopérantes, ou encore auprès des facilitateurs locaux.

COURS PAR TÉLÉCONFÉRENCE

PS ED 487 Principes d'évaluation des classes (3 crédits), (pour les enseignants seulement)
Du 14 janvier au 14 avril 1987; le mercredi; 18h30 - 21h30
Personne ressource: *Marcel Thouin*
Frais de scolarité: *Admission à l'Université 24,00$; Inscription 105,00$; Auditeur 51,50$*
Lieu: *Faculté Saint-Jean*
Description du cours: **3(3-0-0). La définition des objectifs. La mesure critériée et normative. L'évaluation sommative, formative et diagnostique. Les étapes de la planification d'un examen. L'observation des élèves. L'évaluation des attitudes. L'analyse et l'interprétation des résultats.*

Ce cours est offert à Bonnyville, Calgary, Edmonton, Falher, Fort McMurray, Girouxville, Peace River, Yellowknife, St-Paul, Morinville, Legal, McLennan et Grande Prairie.

Communication écrite (sans crédits)
Organisé en collaboration avec le **Franco**

Du 20 janvier au 24 février 1987; le mardi; 18h30 - 21h30
Personne ressource: Guy Lacombe
Frais de scolarité: *50,00$ (matériel non-inclus)*
Lieu: *Faculté Saint-Jean*
Description du cours: *Six sessions de deux heures chacune, suivies d'une heure de travaux pratiques. On abordera les thèmes suivants: les genres littéraires les plus courants, les différentes formes d'écriture, les techniques pour écrire des textes simples et faciles à comprendre, les fautes les plus fréquentes qu'on commet en écriture, les anglicismes, les abréviations, la ponctuation.*
Ce cours s'adresse: *Aux personnes qui aiment ou qui souhaitent écrire, mais qui hésitent à se lancer. Aux personnes qui ont à rédiger des procès-verbaux, des comptes rendus, des lettres, des articles de journaux, des mémoires etc.*

Sessions d'information (pour les conseils régionaux de l'A.C.F.A. et les organismes collaborateurs).
Organisées en collaboration avec **l'A.C.F.A. provinciale d'Edmonton**

Du 3 mars au 7 avril; le mardi; 18h30 - 21h30
Personnes ressources: *Employé(es) de l'A.C.F.A. provinciale*
Frais de scolarité: *50,00$ (matériel inclus)*
Lieu: *Faculté Saint-Jean*
Description du cours: *Sessions d'information pour les élus des Régionales de l'A.C.F.A. provinciale. Renseignements sur la nature de l'Association, sur son fonctionnement, sur ses principaux programmes.*

Ces cours sont offerts à: Bonnyville, Calgary, Edmonton, Falher, Fort McMurray, Girouxville, Peace River, St-Paul, Morinville, Legal, Lethbridge, Plamondon et McLennan.

Sessions du printemps et de l'été

Pour les cours à crédits des sessions du printemps et de l'été 1987, prière de communiquer avec **Lise Desbiens**, *à l'Éducation permanente de la Faculté Saint-Jean, en composant le* **468-1582.**

VOUS ÊTES CINQ PERSONNES INTÉRESSÉ(ES) À UN DES COURS SUIVANTS?

- *Connaissance de soi*
- *Poterie*
- *Histoire des Franco-Albertains*
- *Planification financière*
- *Entretien d'une voiture*
- *Danse sociale*
- *Cours d'ordinateur (Traitement de textes), débutant, avancé*
- *Gestion du temps*
- *Marketing*
- *Gestion financière et collecte de fonds*
- *Planification à court et à long termes*
- *Leadership*
- *Motivation des bénévoles*

Laissez vos noms à l'Éducation permanente, et le cours désiré sera organisé.

COURS DE LANGUES
Perfectionner votre anglais

Parlons anglais (après-midi) Niveaux débutant, intermédiaire et avancé
Du 27 janvier au 2 avril 1987; le mardi et le jeudi; 13h00 - 15h00; total de 40 heures
Personne ressource: *à confirmer*
Frais de scolarité: *100,00$*
Lieu: *Faculté Saint-Jean*
Description du cours: *L'accent est mis sur la communication orale. Attention individuelle aux besoins de chaque étudiant. Séances de travail en petits groupes. Ce cours s'adresse aux personnes qui veulent perfectionner leur anglais oral et apprendre à maîtriser les difficultés de la langue anglaise.*

Parlons anglais (soirée) Niveaux débutant, intermédiaire et avancé
Du 26 janvier au 1 avril 1987; le lundi et le mercredi; 19h30 - 21h30; total de 40 heures
Personne ressource: *à confirmer*
Frais de scolarité: *100,00$*
Lieu: *Faculté Saint-Jean*
Description du cours: *L'accent est mis sur la communication orale. Attention individuelle aux besoins de chaque étudiant. Séances de travail en petits groupes. Ce cours s'adresse aux personnes qui veulent perfectionner leur anglais oral et apprendre à maîtriser les difficultés de la langue anglaise.*

LES CAMPS POUR LES JEUNES

Camp théâtre en plein air
Organisé en collaboration avec la **Boîte à Popicos**

Du 10 au 21 août 1987; lundi au vendredi; 9h00 - 15h00; total de 60 heures
Personne ressource: *Claude Bois*
Frais de scolarité: *50,00$*
Lieu: *École Maurice Lavallée*
Description du cours: *Initier l'enfant à la vie d'un théâtre. À cet effet, une visite thématique d'un théâtre est prévue. L'enfant mémorisera et apprendra à dire de courts textes littéraires regroupés autour d'un thème. L'enfant devra concevoir et réaliser un décor d'ambiance en vue d'une représentation publique de son travail à la fin du projet.*
Ce cours s'adresse: *Aux enfants de 8 à 12 ans.*

Camp jeunesse: L'ordinateur et ses mystères
Organisé en collaboration avec **Francophonie Jeunesse de l'Alberta**

1ère session: *Du 20 au 31 juillet 1987*
2ème session: *Du 3 au 14 août 1987*
Personne ressource: *à confirmer*
Frais de scolarité: *1 participant: 55,00$; 2 participants de la même famille: 90,00$; 3 participants de la même famille: 115,00$*
Lieu: *École Maurice Lavallée*
Description du cours: *Deux camps d'une durée de deux semaines chacun où les jeunes francophones et francophiles de 7 à 16 ans se perfectionneront dans l'utilisation du micro-ordinateur. Des activités à caractère sportif et des expériences scientifiques seront organisées. Les jeunes seront divisés en groupes selon leur âge et leur connaissance des ordinateurs.*
Clientèle: *Tous les jeunes de 7 à 16 ans.* **Le jeune doit avoir une bonne compréhension du français.** *Les inscriptions seront limitées à 35 participants par session.*

LES CAMPS DE VACANCES

Sessions pour les organisateurs des camps de vacances
Les 20 et 21 mars 1987; du vendredi au samedi; total de 10 heures
Personne ressource: *Huguette Hébert*
Frais de scolarité: *40,00$*
Lieu: *Faculté Saint-Jean*
Description du cours: *La première session préparatoire amène les participants à partager leurs expériences. Il serait avantageux qu'ils apportent avec eux des exemplaires, des documents pouvant appuyer ce partage lors des ateliers de la journée (horaires, programmes, dépliants publicitaires, formulaires, budget, etc...). Les thèmes abordés: la planification, la promotion, le budget, l'embauche des moniteurs, les responsabilités légales, les relations avec les parents, les différentes sortes de camps, l'évaluation des camps, les critères de réussite d'un bon camp.*
Ce cours s'adresse: *Aux personnes responsables de la mise en place, du déroulement et de l'évaluation des camps de vacances.*

Sessions pour les moniteurs des camps de vacances
Organisées en collaboration avec **Alberta Vocational Centre Lac La Biche**

Les 12, 13 et 14 juin 1987; vendredi au dimanche; total de 10 heures
Personnes ressources: *Huguette Hébert et son équipe*
Frais de scolarité: *65,00$*
Lieu: *Alberta Vocational Centre Lac La Biche*
Description du cours: *Cette session a pour but de familiariser le moniteur à son rôle. Le contenu des ateliers peut varier et s'adapter aux besoins et aux intérêts des participants. Certains ateliers portent sur: la philosophie d'un camp de vacances, la planification, l'organisation et l'évaluation des activités du camp, les thèmes et la variété dans les activités (jeux, chants, arts plastiques, feux de camp, excursions,...), la sécurité au camp et les premiers soins, les responsabilités légales d'un moniteur, la spécialisation chez les moniteurs, l'évaluation des camps, la langue et la culture française dans les camps.*
Ce cours s'adresse: *Aux personnes embauchées pour travailler dans les camps de vacances pour enfants.*

COURS DE PERFECTIONNEMENT

Français écrit pour francophones II
Du 24 janvier au 7 mars 1987; le samedi; 9h00 - 12h00; total de 20 heures
Personne ressource: *Lyne Fournier*
Frais de scolarité: *45,00$*
Lieu: *Faculté Saint-Jean*
Description du cours: *Étude de la phrase simple et de la phrase complexe: propositions circonstancielles, relatives et complétives. Approfondissement de certains aspects de la morphologie. Concordance des modes et des temps. La ponctuation. Exercices de composition.*

Français écrit pour francophones III
Du 10 mars au 16 avril 1987; le mardi et le jeudi; 19h30 - 21h30; total de 20 heures
Personne ressource: *Magali Laplane-Gibbins*
Frais de scolarité: *45,00$*
Lieu: *Faculté Saint-Jean*
Description du cours: *Perfectionnement des connaissances dans le domaine de l'expression écrite. Étude approfondie de la phrase complexe: propositions circonstancielles, relatives, complétives. Enrichissement du vocabulaire, comparaison de la syntaxe anglaise et de la syntaxe française. Exercices de composition: le paragraphe, exposé de point de vue. Analyse de textes au choix des étudiants.*

CONDITION

Programme d'orientation pour les femmes (
Date: *octobre 1987*
Personne ressource: *à confirmer*
Frais de scolarité: *Cours subventionné par le*
les personnes éligibles.
Lieu: *Faculté Saint-Jean*
Coordonnatrice du programme: *Adrienne Be*
Description du cours: *1) Connaissance de soi: l*
et à les exprimer. 2) Information sur les différe
orienter en jetant un regard nouveau sur le foy
et le retour aux études.

Wen-Do (auto-défense pour les femmes)
Les 31 janvier et 7 février 1987; le samedi; 9
Personne ressource: *Anne Mageau*
Frais de scolarité: *45,00$*
Lieu: *Faculté Saint-Jean*
Description du cours: *Le Wen-Do est une méth*
les femmes. Basé sur la détection, la préventi
les âges et de toutes les conditions physiques,
efficaces pour les aider à faire face aux agres
les. À cela s'ajoutent des discussions sur les
Le nombre d'inscriptions est limité à 20 part

Note: Il est préférable de porter des vêtement
pas d'apporter votre casse-croûte, puisque les
Pour de plus amples renseignements, veuille

Soupers-Causerie
Organisés par le Comité Femme de l'A.C.F.

Le leadership féminin
Le jeudi 22 janvier 1987; 19h00
Personne ressource: *France Levasseur-Ouim*
Frais de repas: *12,00$*
Lieu: *L'Auberge de la belle époque, 10807 - 1*

Date des prochains soupers-causerie: *19 févr*

Auto-hypnose
Organisé par le groupe **Entre femmes**

Les 13, 20, 27 mars et 3 avril 1987; 9h00 - 11h
Personne ressource: *Annie Slegton*
Frais d'incription: *5,00$ pour les non-membr*
Lieu: *Église St-Thomas D'Aquin*
Pour de plus amples renseignements, veuille

Image de soi
Organisé par le groupe **Entre femmes**

Les 10, 17, 24 avril et les 1er, 8 15, 22 et 29 m
Personne ressource: *Diane Lépine, psycholog*
Frais d'inscription: *5,00$ pour les non-membr*
Lieu: *Église St-Thomas D'Aquin*
Pour de plus amples renseignements, veuille

COURS D'INTÉR

Sessions de formation en développement com
Organisées en collaboration avec **Francophon**

Du 29, 30 et 31 janvier 1987; jeudi au samedi
Personne ressource: *Ronald Bisson*
Frais de scolarité: *Local Jeunes Entreprene*
Édifice Centre 82
8925 - 82 Avenue
Description du cours: *La session comprend*
- Moi et ma communa
- Tendances sociales,
- Obstacles et leurs c
- Bâtir un réseau d'ap
Session pratique: - Identifier ce qui nous sou
- Comprendre le pourquoi
- Apprendre par le biais de
et par le partage d'expé
Cette session s'adresse: *Aux agents de dévelop*
qui ont l'intention de se préparer à une professio
voles ou employés.

Stage pratique en techniques d'animation
Les 13,14 et 15 mars et les 10, 11 et 12 avril 19
Personne ressource: *France Capistran*
Frais de scolarité: *125,00$*
Lieu: *Faculté Saint-Jean*
Description du cours: *Stage intensif de 6 jours e*
mation par le film et la vidéo. Animation pour des
Technique efficace d'expression et d'informati
Cette session s'adresse: *Aux personnes respons*
liers, d'audiences publiques ou d'animation de g
ou sociale.

Une attestation vous sera remise par "Parlim
Le nombre d'inscriptions est limité à 10 partic

NOUVEAU PRO

L'ALBERTA EN TÊTE DE FILE
Techniques d'administration de burea

L'Éducation permanente de la Faculté Saint-J
tional Centre d'Edmonton met présentement sur
niques d'administration du bureau".
L'objectif principal de ce nouveau programme e
nistratif **BILINGUE** *capable d'opérer avec* **EFFI**
que dans un bureau automatisé.
L'accent sera mis sur le développement des co
tion du micro-ordinateur et sur la capacité d'a
sées au bureau.
Le programme est échelonné sur une période de
tion. Les deux dernières semaines sont consac
La compétence en français et en anglais sera
Pour de plus amples renseignements, veuillez

Gioia Sallus
Responsable de la pro
Techniques d'administra
Éducation permanente, F
tél.: **(403) 468-1582** *o*

cours d'hiver-printemps 1987

S DE LANGUES
onner votre anglais

x débutant, intermédiaire et avancé
di et le jeudi; 13h00 - 15h00; total de 40 heures

s sur la communication orale. Attention individuelle ces de travail en petits groupes. Ce cours s'adresse er leur anglais oral et apprendre à maîtriser les dif-

utant, intermédiaire et avancé
i et le mercredi; 19h30 - 21h30; total de 40 heures

s sur la communication orale. Attention individuelle ces de travail en petits groupes. Ce cours s'adresse er leur anglais oral et apprendre à maîtriser les dif-

POUR LES JEUNES

ite à Popicos
edi; 9h00 - 15h00; total de 60 heures

à la vie d'un théâtre. À cet effet, une visite thémati- némorisera et apprendra à dire de courts textes lit- e. L'enfant devra concevoir et réaliser un décor ion publique de son travail à la fin du projet. à 12 ans.

ystères
ophonie Jeunesse de l'Alberta

55,00$
la même famille: 90,00$
la même famille: 115,00$

e durée de deux semaines chacun où les jeunes fran- s se perfectionneront dans l'utilisation du micro- portif et des expériences scientifiques seront orga- groupes selon leur âge et leur connaissance des

s. **Le jeune doit avoir une bonne compréhension du** *ées à 35 participants par session.*

PS DE VACANCES

mps de vacances
u samedi; total de 10 heures

ssion préparatoire amène les participants à parta- eux qu'ils apportent avec eux des exemplaires, des lors des ateliers de la journée (horaires, program- es, budget, etc...). Les thèmes abordés: la planifi- uche des moniteurs, les responsabilités légales, les es sortes de camps, l'évaluation des camps, les cri-

ponsables de la mise en place, du déroulement et s.

de vacances
rta Vocational Centre Lac La Biche
dimanche; total de 10 heures
rt et son équipe

a Biche
our but de familiariser le moniteur à son rôle. Le apter aux besoins et aux intérêts des participants. hie d'un camp de vacances, la planification, l'orga- camp, les thèmes et la variété dans les activités mp, excursions,...), la sécurité au camp et les pre- l'un moniteur, la spécialisation chez les moniteurs, culture française dans les camps. auchées pour travailler dans les camps de vacan-

RFECTIONNEMENT

di; 9h00 - 12h00; total de 20 heures

se simple et de la phrase complexe: propositions es. Approfondissement de certains aspects de la s et des temps. La ponctuation. Exercices de

et le jeudi; 19h30 - 21h30; total de 20 heures
ibbins

t des connaissances dans le domaine de l'expres- ase complexe: propositions circonstancielles, rela- vocabulaire, comparaison de la syntaxe anglaise e composition: le paragraphe, exposé de point de diants.

CONDITION FÉMININE

Programme d'orientation pour les femmes (Nouveau Départ)
Date: *octobre 1987*
Personne ressource: *à confirmer*
Frais de scolarité: *Cours subventionné par le Centre de la main-d'oeuvre du Canada, pour les personnes éligibles.*
Lieu: *Faculté Saint-Jean*
Coordonnatrice du programme: *Adrienne Bernard*
Description du cours: *1) Connaissance de soi: la participante apprend à identifier ses besoins et à les exprimer. 2) Information sur les différentes options: la participante apprend à s'auto-orienter en jetant un regard nouveau sur le foyer, le marché du travail, l'engagement social et le retour aux études.*

Wen-Do (auto-défense pour les femmes)
Les 31 janvier et 7 février 1987; le samedi; 9h00 - 16h30; total de 15 heures
Personne ressource: *Anne Mageau*
Frais de scolarité: *45,00$*
Lieu: *Faculté Saint-Jean*
Description du cours: *Le Wen-Do est une méthode d'auto-défense conçue spécialement pour les femmes. Basé sur la détection, la prévention et l'action, il fournit aux femmes de tous les âges et de toutes les conditions physiques, des techniques de respiration, et des moyens efficaces pour les aider à faire face aux agressions tant verbales que physiques ou menta-les. À cela s'ajoutent des discussions sur les diverses formes de violence rencontrées.*
Le nombre d'inscriptions est limité à 20 participantes.

Note: Il est préférable de porter des vêtements amples et confortables. De plus, n'oubliez pas d'apporter votre casse-croûte, puisque les discussions continueront à l'heure du dîner. Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter Colette Paré au 468-1582.

Soupers-Causerie
Organisés par le Comité Femme de l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton.

Le leadership féminin
Le jeudi 22 janvier 1987; 19h00
Personne ressource: *France Levasseur-Ouimet*
Frais de repas: *12,00$*
Lieu: *L'Auberge de la belle époque, 10807 - 106 Avenue*

Date des prochains soupers-causerie: *19 février, 19 mars, 23 avril et 29 mai 1987*

Auto-hypnose
Organisé par le groupe **Entre femmes**
Les 13, 20, 27 mars et 3 avril 1987; 9h00 - 11h00
Personne ressource: *Annie Slegton*
Frais d'incription: *5,00$ pour les non-membres*
Lieu: *Église St-Thomas D'Aquin*
Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter Chantal St-Pierre au 483-1622.

Image de soi
Organisé par le groupe **Entre femmes**
Les 10, 17, 24 avril et les 1er, 8 15, 22 et 29 mai 1987; 9h00 - 11h00
Personne ressource: *Diane Lépine, psychologue*
Frais d'inscription: *5,00$ pour les non-membres*
Lieu: *Église St-Thomas D'Aquin*
Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter Chantal St-Pierre au 483-1622.

COURS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Sessions de formation en développement communautaire
Organisées en collaboration avec **Francophonie Jeunesse de l'Alberta**
Du 29, 30 et 31 janvier 1987; jeudi au samedi
Personne ressource: *Ronald Bisson*
Frais de scolarité: *Local Jeunes Entrepreneurs*
Édifice Centre 82
8925 - 82 Avenue
Description du cours: *La session comprendra les thèmes suivants:*
- *Moi et ma communauté*
- *Tendances sociales, changement social*
- *Obstacles et leurs causes*
- *Bâtir un réseau d'appui*

Session pratique:
- *Identifier ce qui nous soutient dans notre tâche*
- *Comprendre le pourquoi de son travail*
- *Apprendre par le biais de réflexions personnelles et par le partage d'expériences.*

Cette session s'adresse: *Aux agents de développement communautaire, ou aux personnes qui ont l'intention de se préparer à une profession dans ce domaine, que ce soit comme béné-voles ou employés.*

Stage pratique en techniques d'animation
Les 13,14 et 15 mars et les 10, 11 et 12 avril 1987; vendredi au dimanche
Personne ressource: *France Capistran*
Frais de scolarité: *125,00$*
Lieu: *Faculté Saint-Jean*
Description du cours: *Stage intensif de 6 jours en deux blocs de 3 jours, en techniques d'ani-mation par le film et la vidéo. Animation pour des groupes d'intervention culturelle et sociale. Technique efficace d'expression et d'information. Feed back, technique d'observation.*
Cette session s'adresse: *Aux personnes responsables de l'animation de tables rondes, d'ate-liers, d'audiences publiques ou d'animation de groupe, que ce soit d'intervention culturelle ou sociale.*

Une attestation vous sera remise par "Parlimage" à la fin de votre stage.
Le nombre d'inscriptions est limité à 10 participants.

NOUVEAU PROGRAMME

L'ALBERTA EN TÊTE DE FILE
Techniques d'administration de bureau

L'Éducation permanente de la Faculté Saint-Jean, en collaboration avec l'Alberta Voca-tional Centre d'Edmonton met présentement sur pied un nouveau programme intitulé "Tech-niques d'administration du bureau".
L'objectif principal de ce nouveau programme est de former du personnel de soutien admi-nistratif **BILINGUE** *capable d'opérer avec* **EFFICACITÉ** *autant dans un bureau traditionnel que dans un bureau automatisé.*
L'accent sera mis sur le développement des compétences en communication, sur l'utilisa-tion du micro-ordinateur et sur la capacité d'adaptation aux nouvelles technologies utili-sées au bureau.
Le programme est échelonné sur une période de dix mois totalisant 1,110 heures de forma-tion. Les deux dernières semaines sont consacrées à un stage en entreprise.
La compétence en français et en anglais sera une condition requise.
Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec:
Gioia Sallustio
Responsable de la programmation
Techniques d'administration du bureau
Éducation permanente, Faculté Saint-Jean
tél.: (403) 468-1582 ou 427-2938

MORINVILLE / LEGAL

Cours d'amélioration du français écrit et oral pour francophones
Du 26 janvier au 13 avril; le lundi; 19h30 - 21h30; total de 24 heures
Personne ressource: *Roger Parent*
Frais de scolarité: *35,00$*
Lieu: *École de Legal*
Description du cours: *Utilisant une méthode très pratique d'apprentissage, ce cours de fran-çais pour francophones a pour but l'amélioration du français écrit et parlé. Nous voulons amener l'apprenant à utiliser les termes justes, à éviter les anglicismes et à se familiari-ser avec la littérature.*
N.B. *Afin que ce cours corresponde mieux à vos besoins, nous aimerions connaître ce que vous aimeriez recevoir d'un tel cours afin de le faire "sur mesure" selon vos besoins.*

Cours des techniques de production vidéo-maison
Les 23, 24 et 25 janvier 1987; le vendredi: 10h00 - 21h30; le samedi et le dimanche: 9h00 - 16h30; total de 16 heures
Personne ressource: *Henri Châtenay*
Frais de scolarité: *35,00$*
Lieu: *École Primeau de Morinville*
Description du cours: *Enseigner les techniques de production vidéo-maison, les montages et les arrangements, l'éclairage, la superposition, etc... Nous ferons aussi découvrir à l'appre-nant de nouvelles techniques d'utilisation de la caméra.*

Cours par téléconférence
(Voir liste de cours offerts à Edmonton)

Pour de plus amples renseignements contactez:
Michel Lavoie
Éducation permanente
Morinville/Legal
C.P. 507
Legal, Alberta
T0G 1L0
Tél.: (403) 961-3665

FORMULAIRE D'INSCRIPTION
(pour les cours non-crédités seulement)

DATE: ____________________
NOM: ____________ *PRÉNOM:* ____________
ADRESSE: ____________ *VILLE:* ____________
PROVINCE: ____________ *CODE POSTAL:* ____________
No tél.: Résidence: ____________ *Travail:* ____________

Ci-joint la somme de: ____________________
NOM DU/DES COURS: ____________________

Chèque: Faire le chèque à l'ordre de: L'Éducation permanente

Suggestion(s) de cours pour l'avenir: ____________________

Les frais de scolarité sont réduits de moitié pour les personnes de l'Âge d'or.

Les centres régionaux de l'Éducation permanente

Centre de l'éducation permanente Région de Calgary

La grammaire par l'écriture et la lecture
Du 19 janvier au 2 mars 1987; le lundi; 19h00 - 22h00; total de 18 heures
Personne ressource: *Andrée Blouin*
Frais de scolarité: *60,00$*
Lieu: *Alberta Vocational Centre Calgary (AVC)*
Description du cours: *Ce cours est offert pour vous aider à maîtriser votre français écrit dans vos activités de tous les jours. Une révision des règles de grammaire sera faite par le biais de la lecture et de l'écriture.*

Ordinateur en français
Organisé en collaboration avec Further Education Department (C.B.E.)
Du 19 janvier au 23 février 1987; le lundi; 19h00 - 22h00; total de 18 heures
Personne ressource: *Lise Sinclair*
Frais de scolarité: *75,00$*
Lieu: *École Bishop Pinkham*
Description du cours: *Ce cours présentera un traitement de textes qui est assez facile d'emploi et qui permet d'obtenir au clavier et à l'écran tous les accents de la langue française. Ce logiciel est conçu pour les micro-ordinateurs Apple II, Apple IIe, Apple IIc. Il est aussi disponible pour le Commodore 64.*

Grammaire française niveau avancé
Du 14 janvier au 18 mars; le mercredi; 19h00 - 22h00; total de 30 heures
Personne ressource: *Gérard Guénette*
Frais de scolarité: *90,00$*
Lieu: *Alberta Vocational Centre Calgary (AVC)*
Description du cours: *Ce cours s'adresse à ceux qui ont suivi récemment un cours de grammaire, qui maîtrisent bien leur français et qui veulent réviser de façon systémati-que et intensive leurs notions et les principales difficultés du français écrit.*

Premiers soins
Du 20 janvier au 12 février 1987; le mardi et le jeudi; 19h00 - 22h00; total de 25 heures
Personne ressource: *Serge Latendresse*
Frais de scolarité: *75,00$*
Lieu: *Alberta Vocational Centre Calgary (AVC)*
Description du cours: *Principes et techniques de secourisme comprenant: respiration artificielle, traitement des plaies, hémorragie, brûlures, état de choc, fractures, dépla-cement des membres, etc. Obtention d'un certificat de premiers soins.*

Cours par téléconférence
(Voir liste de cours offerts à Edmonton)

Les centres régionaux de l'Éducation permanente

Centre de l'éducation permanente	Centre de l'éducation permanente	Centre de l'éducation permanente
Région de Calgary	**Région du Nord-Est**	**Région de Rivière-la-Paix**
332 - 6ième avenue S.E.	*C.P. 1925*	*C.P. 386*
Calgary, Alberta	*St-Paul, Alberta*	*Falher, Alberta*
T2G 4S6	*T0A 3A0*	*T0H 1M0*
téléphone: **297-4023**	*téléphone:* **645-4800**	*téléphone:* **323-4288**

Centre de l'éducation permanente Région Nord-Est

Mallaig et région

Grammaire et littérature françaises

Du 7 janvier au 25 février 1987; le mercredi 19h00 - 22h00 total de 25 heures
Personne ressource: *Jean Caty, St-Paul*
Frais de scolarité: *40,00$*
Lieu: *École communautaire de Mallaig*
Renseignements et inscription: *Cécile Corbière, au 635-3033*

Grand Centre-Cold Lake et région

Sessions d'art oratoire

Du 3 février au 24 mars 1987; le mardi 19h00 - 21h00; total de 16 heures
Personne ressource: *M. l'Abbé Roland Bissonnette (Bonnyville)*
Frais de scolarité: *25,00$*
Lieu: *Église de l'Assomption à Grand Centre*
Renseignements et inscription: *Mme Monique Hollbrook, au 594-5373 ou 594-7171*

St-Paul et région

Stage folklorique de danses

Le 6, 7 et 8 février 1987; vendredi 19h00 - 21h30; samedi: 9h00 - 21h30; dimanche: 9h30 - 14h15; total de 12 heures
Personnes ressources: *Normand et Hélène Legault et Pierre Chartrand*
Frais de scolarité: *50,00$*
Lieu: *Centre Culturel de St-Paul*
Renseignements et inscription: *Francine Brisebois, Les Blés d'Or, au 645-4410.*

La direction d'une chorale de chant

Le 24 janvier 1987; samedi 9h00 - 16h00; total de 6 heures
Personne ressource: *Armand Laing, St-Paul*
Frais de scolarité: *15,00$*
Lieu: *Centre Culturel de St-Paul*
Renseignements et inscription: *Armand Laing, St-Paul, au 645-4800 ou 645-3533.*

Exercices pour l'Age d'Or - Comment se tenir en forme?

Du 5 janvier au 10 avril 1987; le lundi et vendredi 9h45 - 11h45
Personne ressource: *à déterminer*
Frais de scolarité: *20,00$*
Lieu: *à déterminer*
Renseignements et inscription: *Normand Therrien, au 645-4800 ou 645-3953*

Cours par téléconférence

(Voir liste de cours offerts à Edmonton)

Bonnyville et région

Exercices pour l'Age d'or - Comment se tenir en forme?

Du 5 janvier au 10 avril 1987; les lundis, mercredis et vendredis 9h45 - 11h45
Personne ressource: *Mme Antoinette Tellier, Bonnyville*
Frais de scolarité: *Gratuit*
Lieu: *Centre Culturel de Bonnyville, 49046 - 50e rue*
Renseignements et inscription: *A.C.F.A. de Bonnyville, au 826-5275*

Anglais langue seconde

Du 7 janvier au 25 février 1987; le mercredi 19h00 - 22h00; total de 25 heures
Personne ressource: *Lise Dubeau, Bonnyville*
Frais de scolarité: *50,00$*
Lieu: *Centre Culturel de Bonnyville, 49046 - 50e rue*
Renseignements et inscription: *A.C.F.A. de Bonnyville, au 826-5275*

Généalogie Canadienne-française

Du 3 février au 31 mars 1987; le mardi 19h00 - 21h00; total de 18 heures
Personnes ressources: *M. l'Abbé Antoine Têtu, Fort Kent et François Paris, Héritage Franco-Albertain*
Frais de scolarité: *35,00$*
Lieu: *Salle paroissiale de Fort Kent à Fort Kent*
Renseignements et inscription: *François Paris, au 645-4410 ou l'Abbé Antoine Têtu, au 826-3041*

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

(pour les cours d'Éducation populaires)

DATE: ______________________
NOM: ______________ *PRÉNOM:* ______________
ADRESSE: ______________ *VILLE:* ______________
PROVINCE: ______________ *CODE POSTAL:* ______________
No tél.: Résidence: ______________ *Travail:* ______________

Ci-joint la somme de: ______________________
NOM DU/DES COURS: ______________________

Faire le chèque à l'ordre de: L'Éducation permanente (de Calgary, de la région du Nord-Est ou de Rivière-la-Paix).

Suggestion(s) de cours pour l'avenir: ______________________

Les frais de scolarité sont réduits de moitié pour les personnes de l'Âge d'or.

Le Centre de l'éducation permanente Région Rivière-la-Paix

Tricot

Du 12 janvier au 16 février 1987; le lundi; 19h00 - 21h30; total de 12 heures
Personne ressource: *Beth McCandleless*
Frais d'inscription: *18,00$*
Lieu: *Les Tisserandes de Saint-Isidore*
Description du cours: *Ce cours permettra aux participant(e)s de se familiariser avec les notions de base du tricot. Si vous avez toujours voulu savoir tricoter et que pour une raison ou pour une autre vous n'ayez pu satisfaire votre curiosité à ce sujet, il faut maintenant profiter de l'occasion et vous inscrire au cours de Madame McCandleless. Cette personne ressource a déjà fait ses preuves dans la région de Rivière-la-Paix où ses tricots en font rêver plusieurs!*

Atelier de danse folklorique

Le samedi 21 février 1987; 9h30 - 15h00; total de 5 heures
Personne ressource: *Thérèse Allard*
Frais d'inscription: *8,00$*
Lieu: *Salle communautaire de Girouxville*
Description du cours: *Cet atelier s'adresse surtout aux enseignants qui veulent ajouter à leur répertoire de cours, des danses pour stimuler leurs étudiants francophones ou ceux des cours d'immersion. Cette journée d'étude en danse folklorique sous l'habile direction de Mme Thérèse Allard, permettra aux participant(e)s d'offrir un plus grand échantillon des traditions culturelles et folkloriques canadiennes-françaises aux jeunes enfants dont ils/elles ont la charge. Venez nombreux vous retrempez dans votre héritage!*
Prière de s'inscrire auprès de Dolorèse Nolette, avant le 12 février 1987, au 323-4288.

Les principes de la bonne photo et le développement du film

Le lundi 16, le mercredi 18 et le vendredi 20 février 1987; 19h00 - 22h00; total de 9 heures
Personne ressource: *Alain Tremblay*
Frais d'inscription: *14,00$ (plus les matériaux)*
Lieu: *École communautaire Routhier (Falher)*
Description du cours: *Si vous avez déjà pris des photos et que vous désirez améliorer vos techniques en photographie ainsi que la composition de vos prises, ce cours est tout indiqué pour vous (apportez votre appareil photo 35 mm).Alain vous montrera comment composer une image. Vous apprendrez aussi à développer vos pellicules en noir et blanc.*
Prière de s'incrire tôt afin de ne pas être déçu! Contacter Dolorèse Nolette au 323-4288, avant le 9 février, 1987.

Comment vivre une perte

Le mardi 10 février 1987; 19h30 - 22h30; total de 3 heures
Personne ressource: *Lise Veillette (Conseillère au Bureau du service familial)*
Frais d'inscription: *6,00$*
Lieu: *Saint-Isidore*
Description du cours: *Que ce soit un deuil, une perte d'emploi ou encore de santé pour n'en nommer que quelques facettes, une perte, quelle qu'elle soit, désoriente pendant un certain temps. Il y a des moyens à utiliser afin de contrecarrer les sentiments de culpabilité et de désarroi qui vous assaillent durant ces périodes difficiles de votre vie. L'atelier* **Comment vivre une perte** *vous permettra de mieux pouvoir parer aux imprévus pénibles de votre vie.*
Prière de s'inscrire auprès d'Odile Allard au 624-8285 avant le 3 février, 1987.

Premiers soins

Les 14 et 15 février 1987; samedi et dimanche; 9h00 - 18h30
Personne ressource: *Bruno Arseneau, agent de la G.R.C.*
Frais d'inscription: *20,50$ (Faire chèque à l'intention de: Saint John Ambulance)*
Lieu: *Alberta Vocational Centre McLennan (AVC)*
Description du cours: *Saviez-vous que les accidents de voiture sont la première cause de mortalité chez les Canadiens de 2 ans à 44 ans, et qu'ils représentent la cause la plus commune de mortalité au Canada? Le cours de* **Premiers soins** *des Ambulanciers Saint-Jean met l'accent sur la sécurité et il est conçu de façon à ce que le détenteur d'un certificat en premiers soins puisse agir avec confiance et en connaissance de cause lorqsqu'il ou elle est appelé(e) à porter secours à quelqu'un dans une situation de vie ou de mort.*
Prière de s'incrire auprès de Dolorèse Nolette au 323-4288 avant le 5 février, 1987.

L'Administration du bureau

Personne ressource: *Gioia Sallustio (Alberta Vocational Centre Edmonton)*
Description du cours: *Ce cours traitera des nouvelles conceptions dans le domaine de l'administration du bureau. Avec l'informatique, le fonctionnement au sein des bureaux a beaucoup évolué au cours de la dernière décennie. La répartition des tâches, les nouveaux rôles des employés ne sont que quelques sujets qui seront abordés au cours de cet atelier de fin de semaine.*
Les détails quant à l'endroit et à la date sont encore à déterminer.
Si ce séminaire correspond à vos intérêts, veuillez contacter Dolorèse Nolette au 323-4288.

La gestion du temps

Personne ressource: *Fernande Bergeron (Éducation Permanente, Faculté Saint-Jean)*
Description du cours: *Cet atelier est tout indiqué pour ceux et celles qui ont énormément de choses à accomplir et qui éprouvent de la difficulté à s'organiser. Si vous êtes submergé de travail et que vous avez besoin d'un coup de main amical pour vous aider à établir certaines priorités, venez participer à* **La gestion du temps.**

Les détails quant à la date et quant au lieu sont encore à déterminer.
Si vous êtes intéressé à cet atelier, veuillez contacter Dolorèse Nolette au 323-4288.

L'andragogie

Personne ressource: Jean Watters Ph.D., (directeur de l'Éducation permanente, Faculté Saint-Jean)
Description du cours: *Voici un atelier à ne pas manquer! L'apprenant adulte apprend différemment du petit enfant. L'adulte possède un bagage de connaissances qu'il peut mettre à la disposition du groupe. L'apprenant adulte prend en main sa propre éducation tout en enrichissant ses semblables.*
Les détails quant à la date et quant au lieu sont encore à déterminer.
Si vous vous intéressez à ces ateliers, veuillez contacter Dolorèse Nolette au 323-4288.

Aménagement paysagiste

Personne ressource: *Hugues Dubé*
Lieu: *Tangente*
Description du cours: *Venez apprendre en quoi consiste l'art de bien tailler vos arbres, ce qu'il faut et ne faut pas faire afin qu'ils croissent en santé. Vous apprendrez aussi comment enjoliver vos parterres!*
La date et l'heure précise sont encore à déterminer.
Si vous voulez participer à cet atelier, veuillez contacter Annie Laurin au 359-2126.

Cours par téléconférence
(Voir liste de cours offerts à Edmonton)

L'ACTIVITÉ DANS LA CONSTRUCTION SE CONCENTRE AU NIVEAU DES ÉCOLES

LIONEL RÉMILLARD

BONNYVILLE - Les seules activités visibles en construction à Bonnyville sont les écoles catholiques.

L'école Notre Dame élémentaire est maintenant complétée. Les rénovations se sont élevées à $1,257 million. L'école accommodera à l'avenir 625 étudiants, soit 75 de moins qu'auparavant.

L'école Dr. Bernard Brosseau progresse rapidement. Elle ouvrira ses portes en septembre 1987. Cette nouvelle école hébergera 460 étudiants. Le coût de construction s'est élevé à $40 millions.

Le Conseil scolaire devra prochainement déterminer la population qui fréquentera ces deux écoles. En juin 1984, les conseillers scolaires avaient décidé que les deux nouvelles écoles seraient habitées par les programmes offerts. - Soit une école pour les programmes français et une autre pour les programmes anglais.

Cependant, dans le débat orageux au sujet de la séparation de l'école secondaire publique BCHS, cette décision fut modifiée pour apaiser la peur de certains et gagner l'appui des autres.

Lors de la dernière campagne électorale le sujet fut à nouveau soulevé. Que la Charte des Droits et Libertés et la décision du juge Purvis vont influencer les conseillers scolaires. Verra-t-on une décision politique ou éducative en 1987? Le Nouvel An le dira.

Quel sera le rôle du ministère albertain de l'Éducation?

Coupera-t-il les vivres fédéraux et provinciaux de l'éducation française? Telle fut la menace à Edmonton dans le cas de l'école J.H. Picard.



L'école Dr. Bernard Brosseau

• *Plamondon/Lac la Biche*

Les projets de construction scolaire sont gelés

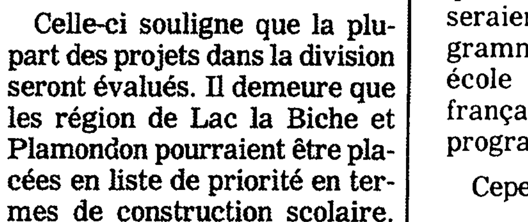
RAYMONDE MÉNARD

PLAMONDON - Les commissaires du Conseil scolaire de Lac la Biche préparent actuellement un budget pour l'année 1987 en misant sur une diminution de 10% des contributions du ministère de l'Éducation.

Commentant les propos tenus par la ministre Mme Nancy Betkowski sur le sujet, Mme Olga Meardi, présidente de la Commission scolaire de Lac la Biche déclare: "Peut-être qu'il n'y aura pas de diminiution du tout dans les contributions du provincial, mais la division scolaire doit se préparer à cette possibilité".

Mme Meardi a indiqué par ailleurs que tous les projets de construction au niveau scolaire qui n'ont pas été entrepris avant le 13 novembre sont gelés jusqu'au 30 mars prochain, date de la fin de l'évaluation de ces projets.

Celle-ci souligne que la plupart des projets dans la division seront évalués. Il demeure que les région de Lac la Biche et Plamondon pourraient être placées en liste de priorité en termes de construction scolaire. Ceci en raison des critères de santé et sûreté qui doivent être le plus rapidement possible mis sur pied et également des sommes qui ont déjà été versées pour la construction de nouvelles écoles.

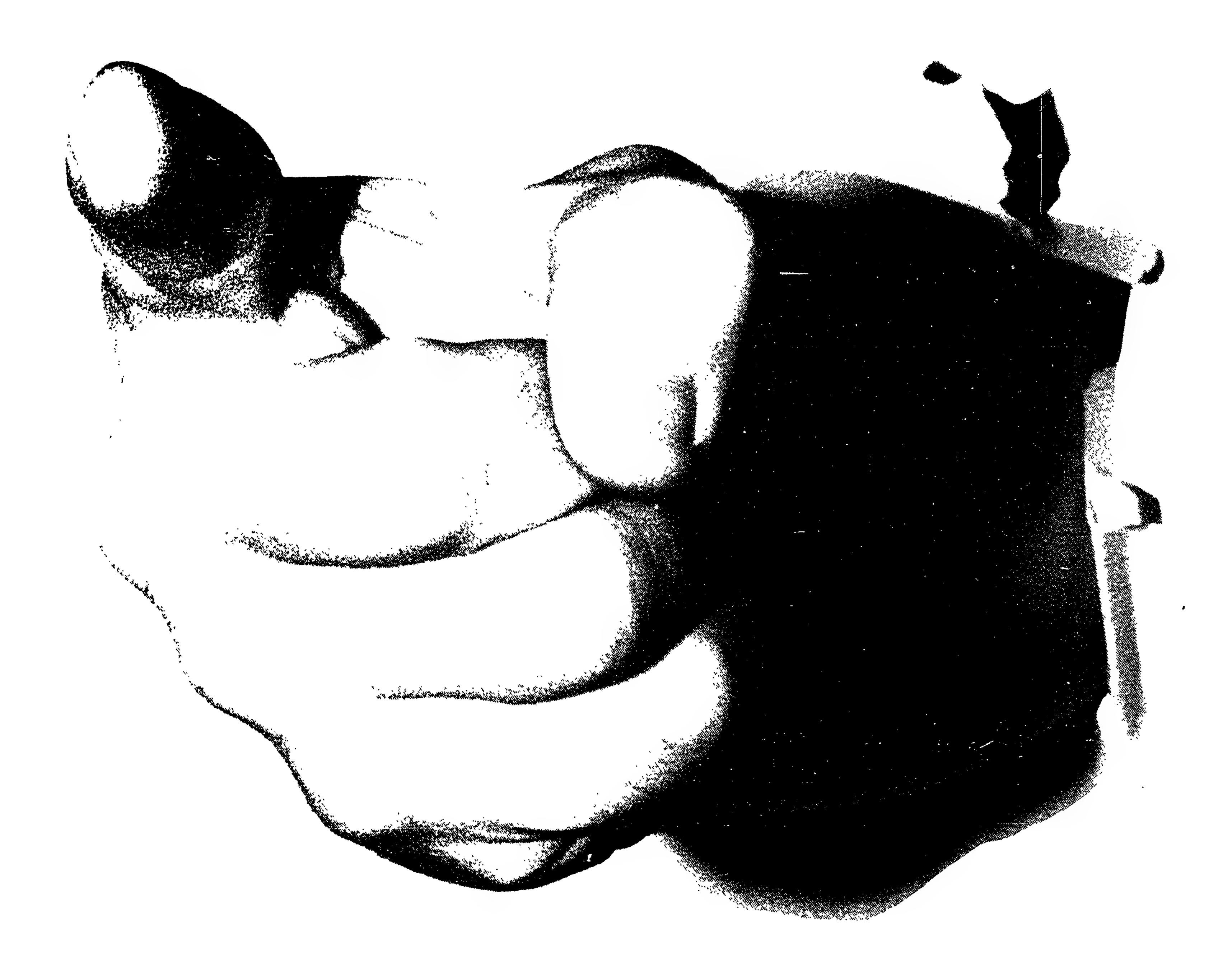


CARTES D'AFFAIRES ET PROFESSIONNELLES



ÉDITION SPÉCIALE DU **FRANCO**

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS!



LE FRANCO - Afin de mieux couvrir les actualités de votre région, **Le Franco** sollicite une collaboration accrue de votre part. Le journal a besoin "d'antennes" dans chaque région.

Un journal communautaire comme **Le Franco** ne peut en effet refléter les régions qu'à condition que ses lecteurs s'impliquent directement. Nous sommes donc à la recherche de nouveaux **correspondants régionaux** dans toutes les parties de l'Alberta et particulièrement dans les régions de:

- **Fort McMurray**
- **Rivière-la-Paix**
- **St-Paul**
- **Bonnyville**
- **Plamondon**
- **Morinville-Legal**
- **Edmonton**
- **Calgary**
- **Lethbridge**

N.B.: *Pour chaque article publié, le ou la correspondant (e) est rémunéré (e).* **Le Franco** *assure en outre une formation adéquate.*

Si la vie vous intéresse, contactez les forces journalistiques de l'Alberta ou plus simplement appelez Yves Lavertu au ***423-5672.***

ParticipCrayon

IMAGES D'AUTREFOIS

À l'horaire cette semaine

Samedi 3 janvier

07h30 Le petit Castor
08h00 Woody le Pic
08h30 Passe-Partout
09h00 Les mystérieuses cités d'or
09h30 Candy
10h00 Les aventures de Sherlock Holmes
10h30 Jumeau, jumelle
11h00 Les héros du samedi
12h00 Univers des sports
13h00 D'Hier à demain
14h20 Nos espoirs 88
14h40 Le géant égoïste
15h00 Le cadeau de David
15h30 Ciné-famille
17h00 Génies en herbe
17h30 La soirée du hockey: Canadiens vs les Pingouins de Pittsburgh
20h00 À première vue
20h30 Impact
21h00 Juste pour rire
22h00 Le Téléjournal
22h20 Les nouvelles du sport
23h35 Télé-sélection: Bronco Billy (Amér. 80)

Dimanche 4 janvier

07h30 Calinours
08h00 Pacha
08h30 Passe-Partout
09h00 Rémi
09h30 Le voyage fantastique de Ty et Uan
09h45 Nicole et Pierre
10h00 Le jour du Seigneur
11h00 Les matinées du dimanche
13h30 Univers des sports
14h00 Économie, Finance & Cie
14h30 Georges et l'étoile
15h00 La semaine verte
16h00 La grande visite
17h00 Second regard
18h00 Le Téléjournal
18h01 Science-réalité
18h30 Le temps passe
19h00 Paul, Marie et les enfants
19h30 Le téléjournal
19h55 Les Beaux dimanches
20h00 Les Beaux Dimanches
22h00 Les Beaux dimanches
23h00 Les Nouvelles du sport

Lundi 5 janvier

10h00 À votre rythme
10h15 You Hou
10h30 Passe-Partout
11h00 La vie secrète des animaux
11h30 Prince noir
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h15 Aujourd'hui en France
12h30 D'une série à l'autre
13h30 Au jour le jour
14h30 Cinéma: Peau d'âne
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Les Schtroumpfs
16h55 Fafoin
17h00 Le vagabond
17h30 Carte d'identité
18h00 L'Alberta ce soir
18h30 À guichets fermés
19h00 Le Clan Campbell
19h30 Poivre et sel
20h00 Laurier (2e de 4)
22h00 Le Téléjournal
22h26 Le Point
23h00 Cinéma: Boudu sauvé des eaux (Fr. 32)

Mardi 6 janvier

10h00 - 11h00 Voir lundi
11h30 Zigzags
12h00 - 13h30 Voir lundi
14h30 Cinéma: Le Gagnant
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Minibus
17h00 - 18h00 Voir lundi
18h30 Actualité-Alberta
19h00 La clé des champs
19h30 L'agent fait le bonheur
20h00 Laurier (3e de 4)
22h00 - 22h26 Voir lundi
23h00 Cinéma: Embrasse-moi, chérie (Amér. 53)

Mercredi 7 janvier

10h00 - 11h00 Voir lundi
11h30 Le naturaliste en campagne
12h00 - 13h30 Voir lundi
14h30 Le temps de vivre
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Au jeu
17h00 - 18h00 Voir lundi
18h30 Génies en herbe
19h00 Star d'un soir
20h00 Laurier dernière de 4)
22h00 - 22h26 Voir lundi
23h00 Cinéma: Olivier (Brit. 68)

Jeudi 8 janvier

10h00 - 11h00 Voir lundi
11h30 La vallée secrète
12h00 - 13h30 Voir lundi
14h30 Cinéma: Suivez-moi, jeune homme
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Traboulidon
17h00 - 18h00 Voir lundi
18h30 Actualités-Alberta
19h00 Manon
19h30 Les grands films: Les voleurs de la nuit (Fr. 84)
21h30 Le Parc des Braves
22h00 - 22h26 Voir lundi
23h00 Cinéma: La fièvre monte à El Pao

Vendredi 9 janvier

10h00 - 11h00 Voir lundi
11h30 Légendes du monde
12h00 - 13h30 Voir lundi
14h30 Cinéma: C'étaient des hommes
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 L'intrigue
17h00 - 18h00 Voir lundi
18h30 L'Autoroute électronique
19h00 À plein temps
19h30 Le monde merveilleux de Disney
20h30 Séries-plus
21h30 Décibels
22h00 - 22h26 Voir lundi
23h00 Nos espoirs 88
23h05 Cinéma: Le guignolo. (Fr.-It. 80)

Une superproduction à la télévision de Radio-Canada

Du 4 au 7 janvier à 20h00

La vie et la carrière du premier Canadien français à devenir premier ministre du Canada Wilfrid Laurier

3 ans de préparation:

125 jours de tournage au Québec et en Europe
300 comédiens
2000 figurants
3000 costumes



La télévision de Radio-Canada
Alberta

La garderie "Mistigri" ouvre ses portes à nouveau

LUCIENNE BRISSON

SAINT-ALBERT - La Garderie "Mistigri", d'expression uniquement française, (la première du genre à Saint-Albert), située au centre d'achats sur le Grosvernor Blvd, a récemment réouvert ses portes.

Les organisateurs de ce projet avaient d'abord pensé pouvoir, en mai 1985, recevoir quinze (15) petits, qui déjà s'étaient inscrits à cet organisme.

Mais pour de multiples raisons, dont la difficulté à trouver un local convenable n'était pas la moindre, les directeurs s'étaient vus dans l'obligation de retarder l'ouverture jusqu'au mois d'octobre suivant. La Garderie a donc opéré dans un local du St.Albert High School, jusqu'au mois de juin 1985. Par la suite, les problèmes financiers ont forcé les directeurs à s'arrêter là!

Mais voilà, tout est passé et les misères une fois vaincues, ont souvent pour effet, de donner plus de force, plus d'enthousiasme, pour réorganiser un projet d'une telle envergure. Et c'est justement ce qui se produit.

Présentement, six petits mioches se sont inscrits -- 10 en perspective pour très bientôt. Il y a de l'espace pour 32 petits. Ces derniers seront reçus dès le 5 janvier 1987, entre 7h15 à 18h15, cinq jours par semaine, soit du lundi matin au vendredi soir. Il en coûte pour fréquenter la Garderie, 260,00$ par mois, par enfant.

Puisque dans un avenir prochain, on veut également organiser une pré-maternelle, les enfants seront reçus dès l'âge de 19 mois jusqu'à 6 ans.

Tout comme auparavant, les personnes engagées ont été tenues de présenter un "curriculum" qui ne laisse rien à désirer. Le tout répond en bonne et due forme, aux objectifs que les organisateurs s'étaient fixés, en premier lieu.

Le comité dirigeant des parents se compose ainsi: M. Jean-Pierre Roy, président; son épouse, Lise, secrétaire; Mme Ann Reeves, trésorière et également propriétaire de la Garderie. Cette dernière dirigera la Garderie, aidée de Patricia Laliberté, qui devient aussi, responsable de la programmation.

Quatre autres personnes-aidantes devront être embauchées à plein temps et deux autres à temps partiel.

Quoiqu'anglophone, Ann Reeves, a promis, c'est d'ailleurs une des clauses de la vente -- que le fait français serait entièrement respecté à la Garderie.

P.S.: **Pour tout renseignement, signaler le 459-2268.**



Le maire d'Edmonton Laurence Decore s'est vu remettre "les clés" de sa ville dernièrement Jean Paul Perras (à gauche) et Bill Davis (à droite) d'Entertainment lui ont présenté le guide Entertainment '87 lors d'une brève cérémonie à l'Hôtel de Ville.

• La petite histoire d'une convocation

(suite de la page 1)

finir leur mandat. L'expulsion semble une mesure trop forte et antidémocratique. L'opposition n'est pas une chose mauvaise en soi. Ceux qu'on veut expulser ont encore bonne volonté. Il faut que la bonne entente revienne et qu'on se réconcilie."

De la part de ceux qui étaient en faveur de la proposition: "Tous les conseillers doivent se conformer à une décision majoritaire du conseil, sinon il n'y a pas de fonctionnement démocratique. Les conseillers qui invitaient des observateurs nuisaient à la bonne marche des réunions et à l'efficacité du conseil. Les chicanes doivent finir. Il faut travailler dans l'harmonie."

Ces propositions de bonne entente et de réconciliation faites par presque tous les intervenants sont celles sur lesquelles les membres sont maintenant appelés à voter par leurs actions. L'histoire jugera tout cela.

D'ailleurs, pour éviter ces situations à l'avenir, le conseil a déjà mis au nombre de ses activités pour 1987 des réunions d'information régulières où les membres intéressés pourront venir se renseigner sur la marche de l'association et des projets en cours.

André Ouellette, avocat de Calgary, de venir présider l'assemblée. Sous sa direction énergique, mais juste et sereine, les choses se sont assez bien passées. La proposition enfin mise au vote a été rejetée par 89 voix contre l'expulsion et 54 en faveur.

Mais les lecteurs se demandent probablement encore pourquoi le conseil voulait siéger à huis clos. Il faut donc reconnaître qu'il y a des divisions au sein du conseil sur certaines questions, et qu'on espérait pouvoir régler plus facilement la situation à huis clos. Pourquoi avoir recouru à une mesure aussi draconienne que l'expulsion des contestataires? Parce que le conseil est mécontent de n'avoir pu fonctionner normalement depuis près d'un an à cause de chicanes et de discussions qui nuisent au bon déroulement des réunions.

En relisant des notes prises au cours de l'assemblée extraordinaire, on remarque que certaines idées revenaient régulièrement dans les interventions. De la part de ceux qui étaient contre la proposition: "Les membres du conseil ont été dûment élus après avoir manifesté leur volonté de servir, il faut leur permettre de

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée Conception
10830 - 96e rue
Dimanche: 10 h 30

St-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9 Muir Drive
Dimanche: 10 h 00

Ste-Anne
16422 - 99A avenue
Dimanche: 11 h 00

St-Thomas d'Aquin
8760 - 84e avenue
Samedi: 19 h
Dimanche: 9 h et 11 h

St-Joachim
9928 - 110e rue
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 30

Ste-Famille à Calgary
1719 - 5e rue s.o.
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 30 et midi





APPARTEMENT À LOUER - 100 ave. 115 rue - 1 chambre à coucher, meublée, sécheuse, laveuse et stationnement 350$ par mois. Tél.: 489-0622.

GARDIENNE DEMANDÉE pour mes deux enfants âgés de 14 mois et 2 ans. Préférablement chez-moi 3 jours/semaine commençant le 26 janv. '87. Tél.: 461-8384

Le T.F.E. est à la RECHERCHE de comédiens(ennes) et réalisateurs pour la production de "Play Molière" et "Gros-René écolier". Les spectacles auront lieu du 30 janvier au 27 février 1987. Les répétitions débuteront le 6 janvier 87. Les personnes intéressées sont invitées à contacter Pierre Bokor au 469-0829 avant le 20 décembre 1986.

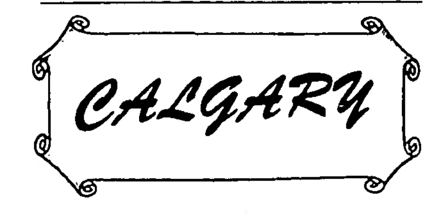
FEMME de 30 ans (anglophone qui étudie le français) veut rencontrer une autre femme (qui parle français) pour trouver et partager un appartement - Tél.: (soir)423-9922 demander chambre 614 - (jour)427-1750 demander Lloy

JE SUIS ÉTUDIANTE à l'Université d'Alberta et je cherche une famille française avec laquelle je pourrais habiter. Simplement je voudrais des personnes avec qui je peux parler le français, de janvier à avril. Pour une entrevue et discuter du prix d'hébergement, me téléphoner s.v.p. 462-9608 après le 21 décembre et demander à parler à KATHY. Merci beaucoup!

ACFA régionale d'EDMONTON requiert les services de 4 à 5 personnes pour siéger au comité organisateur du Pavillon Canadien-Français du Festival du Patrimoine en août 1987. Ces personnes devront voir au choix des services de nourriture, des artisans qui exposeront leurs oeuvres ainsi que des artistes qui se présenteront sur l'estrade. Un budget adéquat sera mis à la disposition du comité. Bien sûr, ces personnes bénéficieront de l'aide constante des employées du bureau régional. Toute personne intéressée devrait signaler le 469-4401 pour s'inscrire ou pour recevoir de plus amples informations. Ou ...venez-nous voir au 8925-82e avenue, #100. Date limite: 9 janvier 1987.

Offre mes services pour la garde d'enfants de 1 à 3 ans. Delton Area: 479-0718, Hélène Vanburen.

Le groupe Esprit Jeunesse et les Chevaliers de Colomb de la paroisse Saint-Thomas d'Aquin d'Edmonton vous invitent au bal du jour de l'an qui aura lieu le 31 décembre 1986 à 18 h 30, à la cafétéria de la Faculté Saint-Jean, 8406 91e rue à Edmonton. À cette occasion, un cocktail sera servi, suivi d'un souper, d'une danse et d'un goûter. On peut se procurer les billets à Francophonie Jeunesse de l'Alberta, à l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton, à la Faculté Saint-Jean et à la paroisse Saint-Thomas d'Aquin au coût de 20$ par adulte, 15$ par étudiant et 35$ par couple. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec FJA au 469-1344.



VILLA JEAN TOUPIN Si vous avez 65 ans et plus et désirez demeurer près de toutes commodités, faites votre demande dès maintenant à la Villa Jean Toupin au 228-4095

LA SOCIÉTÉ POMMES DE REINETTE (garderie) située dans les locaux de l'école francophone Ste-Anne, accueille les enfants d'âge pré-scolaire à partir de 3 ans. Assure la garde après l'école des 6-12 ans. La Société Pommes de Reinette (garderie) est une société à but non-lucratif, gérée par un conseil de parents.

LE CARREFOUR: Nous offrons maintenant: - cartes de Noël, - agendas, - calendriers, - Almanach Moderne 87. HEURES D'OUVERTURE: mardi, mercredi, jeudi de 12h00 à 17h00 et le vendredi de 12h00 à 18h00. Nouveau numéro: 244-9822. Nous sommes maintenant ouvert le dimanche de 11h00 à 13h00 (excepté les longues fins de semaine)

PERSONNE DE CONFIANCE recherché(e) - pour faire du nettoyage dans des maisons privées. Contactez Solange au 280-1404.

NANNY gardienne-ménagère, non-fumeuse, travaillante, fiable, doit loger, pour quatre enfants d'un mono-parent. Contactez Donald: 280-2163.

CHAMBRE À LOUER dans Nord-Est - Tout compris: frigidaire, cuisine, salon, télévision, stationnnement prise de courant pour automobile. 200,00$ par mois. Demandez Lucille: 285-5356 - 280-7428

LEÇONS DE MATHÉMATIQUES à votre domicile - par professeur européen expérimenté - Prix raisonnable - Premières deux heures gratuites sans aucun engagement. Appelez Victor: 266-6592 le soir.

DAME RECHERCHE personne qui serait disponible une heure par semaine pour conversation française. Demandez Adèle Buehler: 281-4078

SOIRÉE DU JOUR DE L'AN - Le 31 décembre 1986, à 21h00 - 15,00$ par personne - Salle paroissiale, 1719, 5 rue S.O. - Demandez Ovide Gagnon: 289-6985.

• Le CARREFOUR sera fermé du 25 décembre au 8 janvier 1987 inclusivement pour le congé des Fêtes et Inventaire.

REPRÉSENTANTE de produits MARY KAY; Open House le 20, 21 décembre 1986 de 9h00 a.m. à 21h00 p.m. Contactez Mme Claudette Grondin - 503, Oakridge S.O. - Tél.: 251-5267

PERSONNE DE CONFIANCE recherchée pour faire du nettoyage dans des maisons privées. Contactez Solange au 280-1404

BESOIN DE 3 PERSONNES à temps partiel $400 à $1200 par mois. Pour plus d'information, contacter Jean-Guy, tél.: 256-3057.

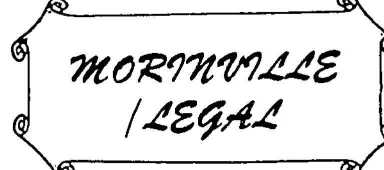
FERAIS MÉNAGE dans maison privée, appartement et bureau. Bonne référence. Contacter Maryse au 295-3115.



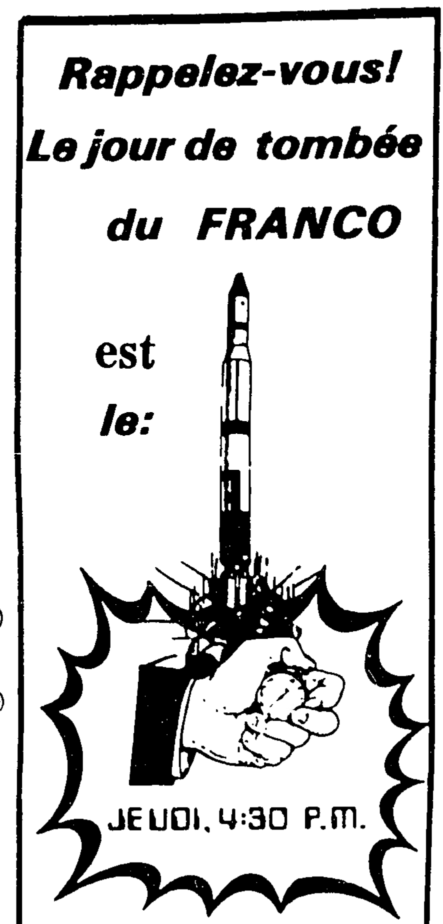
COURS D'ART - Tous les enfants qui veulent participer à un cours de dessin les jeudis de 4h30 à 6h00 au local 103 de l'école B.C.F.S. de Bonnyville pour $5.00 par session peuvent le faire en téléphonant à l'A.C.F.A. Régionale de Bonnyville au 826-5275.

LIGUE D'IMPROVISATION - Jeunes et moins jeunes peuvent faire partie d'une ligue d'improvisation à Bonnyville en s'adressant au personnel de la Régionale au 826-5275.

Le Centre Culturel (A.C.F.A.) a une salle à louer pour toutes les occasions comme par exemple: réunions, soirées, mariages, baptêmes, danses, funérailles, etc... Pour location de la salle, composez le 826-5275.



CURLING CLUB de Legal est à la recherche d'anciens documents - photos et trophées du vieux curling ring - Si vous en avez ou si vous connaissez quelqu'un qui en a - S.V.P. contacter: Irène: 961-2501; Lorraine: 961-2262; Laurette: 961-3877



Les dossiers de l'A.C.F.A.



VOEUX DU PRÉSIDENT DE L'A.C.F.A.

Chers membres de l'A.C.F.A.,
Chers compatriotes franco-albertains,

Il me fait plaisir de profiter de cette occasion qui m'est offerte pour vous exprimer mes meilleurs voeux pour une année 1987 prospère, heureuse et française!

Quand une année est toute jeune comme l'est présentement 1987, on la regarde avec beaucoup d'espoir. Et on se prend facilement à rêver...

Que nous réserve cette nouvelle année? Sera-t-elle meilleure que la dernière? Sera-t-elle pire? Sera-t-elle une année de surprises?

Tous ceux et celles qui sont impliqués de près ou de loin dans la francophonie albertaine souhaiteraient que l'année 1987 soit

- *l'année où le gouvernement provincial changera la Loi scolaire,*
- *l'année où sera formé, dans chacune des régionales de l'A.C.F.A., un Comité de parents qui fera partie de la nouvelle Fédération des parents francophones,*
- *l'année où seront fondées des écoles françaises au sein de nos communautés,*
- *l'année où l'école secondaire J.H. Picard sera enfin rendue à la communauté francophone d'Edmonton,*
- *l'année où FJA mettra sur pied sa première radio communautaire,*
- *l'année où l'inscription des francophones à la Faculté St-Jean atteindra un nouveau record,*
- *l'année où naîtra le Conseil économique de l'Alberta,*
- *l'année où les francophones reprendront en main leurs paroisses,*
- *l'année où le taux d'assimilation commencera enfin à diminuer...*

Et l'on pourrait continuer ainsi pendant longtemps cette litanie de souhaits à l'endroit de tous et chacun de nous et à l'endroit des nombreux organismes francophones de la province: nos besoins sont tellement pressants et tellement vastes!

L'expérience nous a appris cependant que si des situations se détériorent rapidement, les redressements sont toujours lents et laborieux. Changer des mentalités, changer des attitudes, changer des comportements, ça ne se fait pas du jour au lendemain que ce soit au niveau de politiciens ou au niveau de nos communautés!

C'est pourquoi la seule chose dont nous pouvons vraiment être sûrs, c'est que 1987 sera une autre année de lutte. Lutte pour faire reconnaître les droits qui nous sont niés, lutte pour préserver les droits qui nous sont acquis, lutte pour conserver ce que nous avons déjà, lutte pour reprendre ce que nous avons perdu... C'est le combat dans lequel est fermement engagé le nouvel exécutif de l'A.C.F.A. Ici et là, on sent le même engagement au sein de notre population. C'est un encouragement et un espoir. Notre souhait le plus vif est que tout le monde continue à nous appuyer afin que vous puissions faire front commun: cela est indispensable!

À tous et à toutes, à chacun et à chacune bonne et heureuse année 1987, mais aussi bonne lutte!

GEORGES ARÈS,
Président général